

**MEMORIAL**

**Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg**

**RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS**

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

**C — N° 744****20 juillet 2004****SOMMAIRE**

2000 + S.A. ....	35711	Iris Securities Luxembourg S.A., Luxembourg . . .	35693
2000 Volts, S.à r.l., Capellen .....	35704	Kayalux S.A.H., Luxembourg .....	35712
Argenta Life Luxembourg S.A., Luxembourg .....	35707	Kayalux S.A.H., Luxembourg .....	35712
Argenta Life Luxembourg S.A., Luxembourg .....	35707	Kayalux S.A.H., Luxembourg .....	35712
Autotech-ID, S.à r.l., Luxembourg .....	35666	Klapakong S.A.H., Luxembourg .....	35668
AXIMA, Axima Services S.A., Ehlerange .....	35711	Klapakong S.A.H., Luxembourg .....	35668
AXIMA, Axima Services S.A., Ehlerange .....	35711	Klapakong S.A.H., Luxembourg .....	35668
Axel Développement S.A., Luxembourg .....	35666	Klapakong S.A.H., Luxembourg .....	35668
Blue Lagoon Shipping S.A., Luxembourg .....	35674	KoSa Capital (Lux), S.à r.l., Luxembourg .....	35670
Blue Lagoon Shipping S.A., Luxembourg .....	35674	KoSa Holdings Luxembourg, S.à r.l., Luxem- bourg .....	35681
Blue Tree, S.à r.l., Luxembourg .....	35703	Lend Lease Asia Properties Sicaf, Luxembourg ..	35669
Castle Investments S.A.H., Luxembourg-Kirch- berg .....	35694	Lend Lease Asia Properties Sicaf, Luxembourg ..	35669
Castle Investments S.A.H., Luxembourg-Kirch- berg .....	35694	Lend Lease Asia Properties Sicaf, Luxembourg ..	35669
Clearstream Banking S.A., Luxembourg .....	35667	Lend Lease Global Properties Sicaf, Luxembourg	35667
Com-Pass S.A., Luxembourg .....	35697	Lend Lease Global Properties Sicaf, Luxembourg	35667
Com-Pass S.A., Luxembourg .....	35698	Maloran S.A., Luxembourg .....	35696
(La) Compagnie Financière Ceres Holdings S.A., Luxembourg .....	35705	Millenium Luxembourg S.A., Luxembourg .....	35668
(La) Compagnie Financière Ceres Holdings S.A., Luxembourg .....	35705	Oxford Corporation, S.à r.l., Luxembourg .....	35688
Distri-Laser International S.A. ....	35710	Paddington Corporation, S.à r.l., Luxembourg ...	35698
Dynamic Maritime S.A., Luxembourg .....	35706	Parfums & Co S.A., Luxembourg .....	35703
Dynamic Maritime S.A., Luxembourg .....	35706	Passy SCI, Luxembourg .....	35673
Dynamic Maritime S.A., Luxembourg .....	35706	Pro-Motion Consulting S.A., Luxembourg .....	35680
Dynamic Maritime S.A., Luxembourg .....	35707	Pro-Motion Consulting S.A., Luxembourg .....	35680
Eisen A.G., Luxembourg .....	35666	Rousset, S.à r.l., Nospelt .....	35679
FFTW Funds Selection II, Sicav, Luxembourg ...	35703	RVE, S.à r.l., Luxembourg .....	35695
FFTW Funds Selection II, Sicav, Luxembourg ...	35703	S.A.D. Société d'Agencement et de Décoration, S.à r.l., Windhof-Koerich .....	35704
First European Transfer Agent S.A., Strassen ...	35677	Sea Independence S.A., Luxembourg .....	35702
First European Transfer Agent S.A., Strassen ...	35678	Sea Independence S.A., Luxembourg .....	35702
First Nexus 21 S.A., Luxembourg .....	35708	Sea Independence S.A., Luxembourg .....	35702
FTC Alternative Investments Trust, Sicav .....	35681	Share, Sicav, Luxembourg .....	35694
Galathee S.A., Luxembourg .....	35675	Share, Sicav, Luxembourg .....	35694
Greiveldenger Leit, A.s.b.l., Greiveldingen .....	35708	Shoetime Holding S.A., Luxembourg-Kirchberg..	35667
Immobilière C.J.P. 95 S.A. ....	35704	Société des Arquebusiers de la Ville de Luxem- bourg .....	35705
(The) Intertrade & Contracting Company S.A., Luxembourg .....	35669	TCR International S.A., Luxembourg .....	35704
Iris Securities Luxembourg S.A., Luxembourg ...	35692	TOC Investments Holding, S.à r.l., Luxembourg .	35666
Iris Securities Luxembourg S.A., Luxembourg ...	35692	Vitis Life Luxembourg S.A., Luxembourg .....	35667
		Windinvest S.A. ....	35711
		Zodiac S.A., Luxembourg .....	35706

**AUTOTECH-ID, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1<sup>er</sup>.

R. C. Luxembourg B 88.854.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch, en date du 12 août 2002, acte publié au Mémorial C n° 1519 du 22 octobre 2002.

—  
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 21 mai 2004, réf. LSO-AQ04089, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2004.

Pour extrait sincère et conforme

Pour AUTOTECH-ID, S.à r.l.

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

(041579.3/1261/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2004.

---

**TOC INVESTMENTS HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: 700.000,- EUR.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 79.254.

—  
*Extrait des résolutions des actionnaires du 8 mars 2004*

Nous, TOC INVESTMENTS LIMITED, société incorporée à Chypre avec siège social à 3, Them. Dervis Street, Julia House 1st Floor 1066 Nicosia Cyprus, actionnaire unique de TOC INVESTMENTS HOLDING, S.à r.l. avec siège social à Luxembourg RC B 79.254, L-2449 26 Boulevard Royal adoptons les résolutions suivantes:

- acceptation de la démission de Kees Jan van Uchelen, directeur-gérant de TOC INVESTMENTS HOLDING, S.à r.l.,
- nomination de Vincent Villem, avec adresse professionnelle 54 avenue de la Liberté L-1930 Luxembourg comme nouveau directeur.

Luxembourg, le 8 mars 2004.

Pour publication

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2004, réf. LSO-AQ03629. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(041596.3/850/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2004.

---

**EISEN A.G., Société Anonyme.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 54.382.

—  
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 21 mai 2004, réf. LSO-AQ04207, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 2004.

Pour EISEN A.G., société anonyme

EXPERTA LUXEMBOURG, société anonyme

A. Garcia Hengel / S. Wallers

(041981.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2004.

---

**AXEL DEVELOPPEMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 62.227.

—  
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 21 mai 2004, réf. LSO-AQ04211, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 2004.

Pour AXEL DEVELOPPEMENT S.A., société anonyme

EXPERTA LUXEMBOURG, société anonyme

A. Garcia Hengel / S. Wallers

(042007.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2004.

---

**SHOETIME HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.  
R. C. Luxembourg B 71.440.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 24 mai 2004, réf. LSO-AQ04375, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 mai 2004.

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

(041866.3/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2004.

---

**LEND LEASE GLOBAL PROPERTIES SICAF, Société d'Investissement à Capital Fixe.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 68.179.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2004, réf. LSO-AQ05370, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mai 2004.

BROWN BROTHERS HARRIMAN (LUXEMBOURG) S.C.A.

Signature

(041644.3/850/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2004.

---

**LEND LEASE GLOBAL PROPERTIES SICAF, Société d'Investissement à Capital Fixe.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 68.179.

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 26 mai 2004, réf. LSO-AQ05374, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mai 2004.

BROWN BROTHERS HARRIMAN (LUXEMBOURG) S.C.A.

Signature

(041650.3/850/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2004.

---

**VITIS LIFE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 7, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 49.922.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 26 avril 2004, réf. LSO-AP04486, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 2004.

R. Van Den Bosch

Directeur Général

(041639.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2004.

---

**CLEARSTREAM BANKING, Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 42, avenue J.F. Kennedy.  
R. C. Luxembourg B 9.248.

Le bilan de CLEARSTREAM BANKING au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2004, réf. LSO-AQ05426, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mai 2004.

Signature

Un mandataire

(042070.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2004.

---

**MILLENIUM LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 72.260.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2004, réf. LSO-AQ03831, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juin 2004.

*Pour MILLENIUM LUXEMBOURG S.A.*

Signature

(042384.3/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juin 2004.

---

**KLAPAKONG, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.  
R. C. Luxembourg B 19.396.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 21 mai 2004, réf. LSO-AQ04213, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 2004.

*Pour KLAPAKONG, Société anonyme holding*

EXPERTA LUXEMBOURG, Société anonyme

A. Garcia Hengel / S. Wallers

(042012.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2004.

---

**KLAPAKONG, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.  
R. C. Luxembourg B 19.396.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 21 mai 2004, réf. LSO-AQ04214, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 2004.

*Pour KLAPAKONG, Société anonyme holding*

EXPERTA LUXEMBOURG, Société anonyme

A. Garcia Hengel / S. Wallers

(042013.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2004.

---

**KLAPAKONG, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.  
R. C. Luxembourg B 19.396.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 21 mai 2004, réf. LSO-AQ04215, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 2004.

*Pour KLAPAKONG, Société anonyme holding*

EXPERTA LUXEMBOURG, Société anonyme

A. Garcia Hengel / S. Wallers

(042019.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2004.

---

**KLAPAKONG, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.  
R. C. Luxembourg B 19.396.

Par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 mars 2003, la décision des Administrateurs du 30 septembre 2002 de coopter M. Jean Bodoni au conseil d'administration a été ratifiée. Le mandat du nouvel administrateur s'achèvera à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle de 2005.

Luxembourg, le 19 mai 2004.

*Pour KLAPAKONG, Société anonyme holding*

EXPERTA LUXEMBOURG, Société anonyme

A. Garcia Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 21 mai 2004, réf. LSO-AQ04199. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(041958.3/1017/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2004.

---

**LEND LEASE ASIA PROPERTIES SICAF, Société d'Investissement à Capital Fixe.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 79.041.

—  
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2004, réf. LSO-AQ05371, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 19 mai 2004.

BROWN BROTHERS HARRIMAN (LUXEMBOURG) S.C.A.

Signature

(041645.3/850/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2004.

---

**LEND LEASE ASIA PROPERTIES SICAF, Société d'Investissement à Capital Fixe.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 79.041.

—  
Les états financiers consolidés au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 26 mai 2004, réf. LSO-AQ05373, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 19 mai 2004.

BROWN BROTHERS HARRIMAN (LUXEMBOURG) S.C.A.

Signature

(041646.3/850/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2004.

---

**LEND LEASE ASIA PROPERTIES SICAF, Société d'Investissement à Capital Fixe.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 79.041.

—  
L'assemblée générale ordinaire de LEND LEASE ASIA PROPERTIES SICAF a eu lieu le 20 avril 2004. La majorité des actionnaires du fond ont désapprouvé les comptes annuels édités et les états financiers consolidés pour l'année fiscale terminée le 31 décembre 2003. De par le résultat négatif du vote pour les comptes annuels édités les états financiers consolidés n'ont pas été approuvés par les actionnaires.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 19 mai 2004.

BROWN BROTHERS HARRIMAN (LUXEMBOURG) S.C.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2004, réf. LSO-AQ05375. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(041697.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2004.

---

**THE INTERTRADE & CONTRACTING COMPANY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 19.560.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 29 avril 2004 que Monsieur Alvaro Marinelli, expert comptable, demeurant à Rome (Italie) n'est plus commissaire aux comptes.

Luxembourg, le 18 mai 2004.

Pour extrait conforme

Pour le Conseil d'Administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2004, réf. LSO-AQ05200. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(042176.3/535/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2004.

---

**KoSa CAPITAL (LUX), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Share capital: 12,500.- EUR.**

Registered office: L-1948 Luxembourg, 48, rue Louis XIV.

R. C. Luxembourg B 100.567.

In the year two thousand four, on the thirtieth of April.

Before Us Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

SARDARINA SGPS, Lda., a limited liability company incorporated and existing under the laws of Madeira (Portugal), with registered office 2, Avenida Zarco, Second floor, Parish of Se, Municipality of Funchal, Madeira, 9000-069, Portugal, here represented by Mr Olivier Ferres, employee, with professional address at 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach,

by virtue of a proxy established on April 30, 2004.

The said proxy, signed ne varietur by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, through its proxyholder, has requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing person is the sole shareholder of the private limited liability company established in Luxembourg under the name of KoSa CAPITAL (LUX), S.à r.l. (hereafter «the Company»), incorporated pursuant to a deed of M<sup>e</sup>. André Schwachtgen, Notary residing in Luxembourg in replacement of the undersigned Notary on April 19, 2004, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

II. The Company's share capital is set at twelve thousand five hundred Euros (EUR 12,500.-) represented by five hundred (500) shares of twenty-five Euros (EUR 25.-) each.

III. The sole shareholder resolved to increase the corporate capital by one hundred twenty-seven million nine hundred forty-two thousand nine hundred fifty Euros (EUR 127,942,950.-) to raise it from its present amount of twelve thousand five hundred Euros (EUR 12,500.-) to one hundred twenty-seven million nine hundred fifty-five thousand four hundred and fifty Euros (EUR 127,955,450.-) by creation and issue of five million one hundred seventeen thousand seven hundred eighteen (5,117,718) new shares of twenty-five Euros (EUR 25.-) each.

*Intervention - Subscription - Payment*

Thereupon intervened SARDARINA SGPS, Lda (the «Contributing Company»), prenamed, through its proxyholder, declared to subscribe to all new shares and fully pay them up in the amount of one hundred twenty seven million nine hundred forty-two thousand nine hundred fifty Euros (EUR 127,942,950.-) by contribution in kind consisting of one portion of all its assets and liabilities (entire property) which are hereby transferred to and accepted by the Company at the value of one hundred twenty-seven million nine hundred forty-two thousand nine hundred sixty-one Euros (EUR 127,942,961.-) the remainder of the assets and liabilities of SARDARINA SGPS, Lda being transferred simultaneously to another Luxembourg private limited liability company named KoSa INVESTMENTS (LUX) S.à r.l., with registered office at 48, rue Louis XIV, L-1948 Luxembourg, and whose registration with the Luxembourg Trade and Company register is under process.

The portion of the assets and liabilities contributed to the Company comprises amongst others:

- A portion in the amount of forty-seven million three hundred fifty-one thousand eighty-eight United States Dollars (USD 47,351,088.-) of a receivable of one hundred forty-three million five hundred and three thousand three hundred ninety-five United States Dollars (USD 143,503,395.-) towards ARTEVA HOLDINGS GmbH, a limited liability company incorporated and organized under the Law of Germany, having its registered office at Philipp-Reis-Strasse 2, D-65795 Hattersheim, Germany.

- A portion in the amount of eighty-three million five hundred ninety-six thousand six hundred twenty-nine United States Dollars (USD 83,596,629.-) of a receivable of two hundred fifty-three million three hundred twenty-three thousand one hundred and nineteen United States Dollars (USD 253,323,119.-) towards KoSa FRANCE HOLDING, S.à r.l., a limited liability company incorporated and organized under the laws of France, having its registered office at 91, rue du Faubourg Saint-Honore, 75008 Paris, France.

- A portion in the amount of twenty million five hundred twenty-six thousand United States Dollars (USD 20,526,000.-) of a receivable of sixty-two million two hundred thousand United States Dollars (USD 62,200,000.-) towards INVISTA (DEUTSCHLAND) GmbH, a limited liability company incorporated and organized under the laws of Germany, having its registered office at DuPont Str. 1, D-61353 Bad Homburg v.d.H.

- Cash at bank for a total amount of one thousand nine hundred eighty Euros (EUR 1,980.-).

- Five hundred (500) shares with a par value of twenty-five Euros (EUR 25.-) each, of the Company.

*Evidence of the contribution's existence*

Proof of the existence and value of such assets and liabilities has been given to the undersigned notary by a certification of the Contributing Company attesting that it is the full owner of such assets and liabilities and by a balance sheet of the Contributing Company dated April 30, 2004 certified «true and correct» by the directors of the Contributing Company.

*Effective implementation of the contribution*

SARDARINA SGPS, Lda, through its proxyholder, declares that:

- it is the sole full owner of the contributed assets and liabilities and possessing the power to dispose of them, they being legally and conventionally freely transferable;

- the contribution of such assets and liabilities is effective today without qualification, proof thereof having been given to the undersigned notary;
- all further formalities are in course in the respective countries of location of the assets and liabilities, in order to duly carry out and formalize the transfer and to render it effective anywhere and toward any third party.

*Variable rate capital tax exemption request*

Considering that it concerns a contribution in kind of all assets and liabilities of one EU resident company (SARDARINA SGPS, Lda) (Portugal) to one or more Luxembourg resident companies (the Company and KoSa INVESTMENTS (LUX), S.à r.l., the Company expressly requests the capital contribution duty exemption on basis of Article 4.1. of the Luxembourg law of December 29, 1971, as amended by the law of December 3, 1986, which provides for a fixed rate registration tax perception in such a case.

IV. The sole shareholder resolved to allocate the excess contribution of eleven Euros (EUR 11.-) to the legal reserve of the Company.

V. The sole shareholder resolved to decrease the share capital of the Company by an amount of twelve thousand five hundred Euros (EUR 12,500.-) by cancellation of five hundred (500) shares of the Company with a nominal value of twenty-five Euros (EUR 25.-) each, contributed by SARDARINA SGPS, Lda, prenamed.

VI. Pursuant to the above increase of capital and cancellation of Company's own shares contributed, article 6 of the articles of incorporation is amended and shall henceforth read as follows:

«**Art. 6.** The capital is set at one hundred twenty-seven million nine hundred forty-two thousand nine hundred fifty Euros (EUR 127,942,950.-) represented by five million one hundred seventeen thousand seven hundred eighteen (5,117,718) shares of a par value of twenty-five Euros (EUR 25.-) each.»

*Costs*

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne by the Company as a result of the presently stated increase of capital are estimated at seven thousand five hundred Euros (EUR 7,500.-).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing persons and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the persons appearing, who is known to the notary by his Surname, Christian name, civil status and residence, he signed together with Us, the notary, the present original deed.

**Suit la traduction en langue française du texte qui précède:**

L'an deux mille quatre, le 30 avril.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

SARDARINA SGPS, Lda., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois de Madère (Portugal), avec siège social à 2, Avenida Zarco, Second floor, Parish of Se, Municipality of Funchal, Madeira, 9000-069, Portugal ici représentée par Monsieur Olivier Ferres, employé, avec adresse professionnelle au 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach.

en vertu d'une procuration donnée le 30 avril 2004.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. La comparante est la seule associée de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination de KoSa CAPITAL (LUX), S.à r.l. (ci après «la Société»), constituée suivant acte reçu par M<sup>e</sup>. André Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg en remplacement du notaire instrumentaire en date du 19 avril 2004, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

II. Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cent Euros (EUR 12.500,-) représenté par cinq cent (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (EUR 25,-) chacune.

III. L'associé unique décide d'augmenter le capital social à concurrence de cent vingt sept millions neuf cent quarante deux mille neuf cent cinquante Euros (EUR 127.942.950,-) pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cent Euros (EUR 12.500,-) à cent vingt-sept millions neuf cent cinquante-cinq mille quatre cent cinquante Euros (EUR 127.955.450,-) par la création et l'émission de cinq millions cent dix sept mille sept cent dix huit (5.117.718) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (EUR 25,-) chacune.

*Intervention - Souscription - Libération*

Est alors intervenue SARDARINA SGPS, Lda, prédésignée, (ci-après «l'Apporteur»), par son mandataire, déclare souscrire à l'intégralité des parts sociales nouvelles et les libérer intégralement au montant de cent vingt sept millions neuf cent quarante deux mille neuf cent cinquante Euros (EUR 127.942.950,-) par apport en nature d'une portion de l'intégralité de ses actifs et passifs (universalité de patrimoine) lesquels sont par la présente transférés à et acceptés par la Société à la valeur de cent vingt-sept millions neuf cent quarante deux mille neuf cent soixante et un Euros (EUR 127.942.961,-) le restant des actifs et passifs étant transféré simultanément à une autre société à responsabilité limitée

de droit luxembourgeois, KoSa INVESTMENTS (LUX), S.à r.l. ayant son siège social au 48, rue Louis XIV, L-1948 Luxembourg, non encore immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

La portion de l'intégralité des actifs et passifs apportés à la société comprend entre autres:

- Une portion d'un montant de quarante sept millions trois cent cinquante et un mille quatre vingt huit dollars américains (USD 47.351.088,-) d'une créance de cent quarante trois millions cinq cent trois mille trois cent quatre vingt-quinze dollars américains (USD 143.503.395,-) à l'encontre de ARTEVA HOLDINGS GmbH, une société à responsabilité constituée et existant selon les lois allemandes et ayant son siège social à Philipp-Reis-Strasse 2, D-65795 Hattersheim, Allemagne.

- Une portion d'un montant de quatre vingt trois millions cinq cent quatre vingt seize mille six cent vingt neuf dollars américains (USD 83.596.629,-) d'une créance de deux cent cinquante trois millions trois cent vingt trois mille cent dix-neuf dollars américains (USD 253.323.119,-) à l'encontre de KoSa FRANCE HOLDING, S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existant selon les lois françaises et ayant son siège social au 91, rue du Faubourg Saint Honoré, 75008 Paris, France.

- Une portion d'un montant de vingt million cinq cent vingt six mille dollars américains (USD 20.526.000,-) d'une créance de soixante deux millions deux cent mille dollars américains (USD 62.200.000,-) à l'encontre de INVISTA (DEUTSCHLAND) GmbH, une société à responsabilité constituée et existant selon les lois allemandes ayant son siège social à DuPont Str. 1, D-61353 Bad Homburg v.d.H.

- Avoirs bancaires pour un montant de mille neuf cent quatre-vingt Euros (EUR 1.980,-)

- Cinq cent (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (EUR 25,-) chacune de la Société.

#### *Preuve de l'existence de l'apport*

Preuve de l'existence de cet apport a été donnée au notaire soussigné par une déclaration d'apport émise par l'Apporteur attestant qu'il est le propriétaire de la portion des actifs et passifs transférés et par un bilan de l'Apporteur du 30 avril 2004, certifié «sincère et véritable» par ses gérants.

#### *Réalisation effective de l'apport*

SARDARINA SGPS, Lda, par son mandataire, déclare que:

- Elle est la seule pleine propriétaire des actifs et passifs apportés et possède les pouvoirs d'en disposer, ceux-ci étant légalement et conventionnellement librement transmissibles;

- L'apport de ces actifs et passifs est effectivement réalisé sans réserves aujourd'hui;

- Toutes autres formalités sont en cours de réalisation dans les pays respectifs de localisation, aux fins d'effectuer la cession et de la rendre effective partout et vis-à-vis de toutes tierces parties.

#### *Requête en exonération de paiement du droit proportionnel d'apport*

Compte tenu qu'il s'agit d'un apport en nature de tous les actifs et passifs d'une société de l'Union Européenne (SARDARINA SGPS, Lda) (Portugal) à une ou plusieurs sociétés Luxembourgeoises (la Société et KoSa INVESTMENTS (LUX), S.à r.l., la Société requiert expressément l'exonération du paiement du droit proportionnel d'apport sur base de l'article 4.1. de la loi du 29 décembre 1971 telle que modifiée par la loi du 3 décembre 1986, qui prévoit en pareil cas le paiement du droit fixe d'enregistrement.

IV. L'associé unique décide de réduire le capital social de la Société d'un montant de douze mille cinq cent Euros (EUR 12.500,-) par l'annulation de cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (EUR 25,-) chacune, qui lui ont été apportées par SARDARINA SGPS, Lda., précité.

V. L'associé unique décide d'allouer l'apport excédentaire de onze Euros (EUR 11,-) à la réserve légale de la Société.

VI. Suite à l'augmentation de capital ci-dessus et à l'annulation des parts sociales propres apportées à la Société, l'article 6 des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à cent vingt sept millions neuf cent quarante deux mille neuf cent cinquante Euros (EUR 127.942.950,-) représenté par cinq millions cent dix sept mille sept cent dix huit (5.117.718) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (EUR 25,-) chacune.»

#### *Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de sept mille cinq cent Euros (EUR 7.500,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont Procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, connu du notaire par son nom et prénom, état et demeure, il a signé ensemble avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: O. Ferres, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2004, vol. 143S, fol. 47, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mai 2004.

J. Elvinger.

(042850.3/211/188) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2004.



**PASSY SCI, Société Civile Immobilière.**  
Siège social: L-1466 Luxembourg, 10, rue Jean Engling.  
R. C. Luxembourg E 350.

L'an deux mille quatre, le trois mai.

Ont comparu:

- 1) Monsieur Ribière Philippe, ingénieur, né le 4 février 1974 à Courbevoie (F), demeurant actuellement au 10, rue Jean Engling, L-1466 Luxembourg;
- 2) Madame Ribière Isabelle, ingénieur, née Roose Isabelle le 2 novembre 1973 à Bruges (B), demeurant actuellement au 10, rue Jean Engling, L-1466 Luxembourg.

Lesquels comparants ont déclaré constituer entre eux une société civile immobilière familiale, dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

### I.- Objet - Dénomination - Durée - Siège

**Art. 1<sup>er</sup>.** Par les présentes, il est formé une société civile immobilière, sous la dénomination de PASSY SCI.

**Art. 2.** La société a pour objet la gestion d'un patrimoine immobilier pour son propre compte, ainsi que toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social, ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement. La société pourra dans le cadre de son activité accorder notamment hypothèque ou se porter caution réelle d'engagements en faveur de tiers.

**Art. 3.** La société est constituée pour une durée indéterminée.

**Art. 4.** Le siège de la société est établi à Luxembourg, 10, rue Jean Engling, L-1466 Luxembourg.  
Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg, par simple décision des gérants.

### II.- Apports - Capital social - Parts

**Art. 5.** Le capital social est fixé à la somme de deux mille cinq cents euros (2.500,- EUR), divisé en cent parts sociales de vingt-cinq (25,-) euros de valeur nominale chacune.

Toutes ces parts sociales ont été libérées intégralement par les associés, en espèces, de sorte que la somme de deux mille cinq cents euros (2.500,- EUR) a été mise en espèces à la disposition de la société ainsi que les sociétaires le reconnaissent.

1.- Monsieur Ribière Philippe, cinquante parts .....	50 parts
2.- Madame Ribière Isabelle, cinquante parts .....	50 parts
Total: cent parts sociales .....	100 parts

**Art. 6.** Les parts sociales sont librement cessibles entre les associés et les tiers. Toute cession de parts sociales sera constatée par acte authentique ou sous seing privé signifiée conformément à l'article 1690 du code civil.

**Art. 7.** Chaque part donne droit dans la propriété de l'actif social et dans la répartition des bénéfices à une fraction proportionnelle au nombre des parts existantes.

**Art. 8.** Dans leurs rapports respectifs, les sociétaires sont tenus des dettes de la société, chacun dans la proportion du nombre des parts qu'il possède.

Vis-à-vis des créanciers de la société, les associés sont tenus de ces dettes dans la proportion de leurs parts d'intérêts dans la société, dans les limites des articles 1862 et 1854 du code civil.

**Art. 9.** La société ne sera pas dissoute par le décès d'un ou de plusieurs associés, mais elle continuera entre le ou les survivants et les héritiers de l'associé ou des associés décédés conformément aux dispositions de l'article 6 des statuts.

**Art. 10.** Chaque part est indivisible à l'égard de la société de sorte que les copropriétaires indivis seront dans ce cas tenus, pour l'exercice de leurs droits, de se faire représenter auprès de la société par un seul d'entre eux ou par un mandataire commun pris parmi les autres associés.

Les droits et obligations attachés à chaque part suivent dans quelques mains qu'elle passe. La propriété d'une part sociale emporte de plein droit adhésion aux statuts et aux résolutions prises par l'assemblée générale.

### III.- Administration de la société

**Art. 11.** La société est gérée et administrée par plusieurs gérants. Ils engagent valablement la société par leurs signatures collectives en toutes circonstances, y compris les actes d'achat, transformation ou de vente immobilière, les actes de mainlevée avec ou sans constatation de paiement, et en général les actes d'administration ou même équivalent à une aliénation, nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social de la société, sans que cette énumération ne soit limitative. Ils peuvent encore emprunter au nom de la société ou faire consentir à celle-ci des ouvertures de crédit avec ou sans garantie réelle et signer valablement tous actes de prêt, d'ouverture de crédit ou autres, et hypothéquer les biens immobiliers de la société en garantie de ces prêts ou ouvertures de crédit. La société pourra dans le cadre de son activité emprunter et accorder à d'autres sociétés (dans lesquelles la société détient un intérêt) tous concours, prêts, avances ou garanties.

**Art. 12.** Chaque associé a un droit illimité de surveillance et de contrôle sur les affaires de la société et il pourra en particulier prendre inspection des livres et comptes au siège social. Les sociétaires peuvent cependant nommer un des leurs qui exercera le droit de surveillance et de contrôle en leurs lieu et place.

**IV.- Assemblée générale**

**Art. 13.** Les sociétaires se réunissent en assemblée générale extraordinaire chaque fois que les intérêts de la société l'exigent et au moins une fois l'an en assemblée ordinaire pour l'examen des comptes de la société.

**Art. 14.** Le vote des délibérations de l'assemblée des associés, sur tous les points y compris les modifications statutaires, est déterminé par la majorité des trois quarts des votes des associés présents ou représentés, chaque part donnant droit à une voix.

**Art. 15.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année. Le premier exercice commence le jour de constitution de la société et se termine le trente et un décembre deux mille quatre.

**Art. 16.** Le bilan est soumis à l'approbation des associés, qui décident de l'emploi des bénéfices. Tout associé peut prendre au siège social communications de l'inventaire et du bilan pendant les huit jours qui précèdent l'assemblée générale ordinaire.

**V.- Dissolution - Liquidation**

**Art. 17.** En cas de dissolution anticipée de la société, la liquidation de la société se fera par les soins d'un des sociétaires dont les attributions seront fixées par les sociétaires réunis en assemblée générale extraordinaire. L'assemblée générale extraordinaire peut cependant décider à la majorité des voix que la liquidation sera confiée à un expert non sociétaire.

**VI.- Dispositions générales**

**Art. 18.** Les articles 1832 et 1872 du code civil, ainsi que les modifications apportées au régime des sociétés civiles par la loi du 18 septembre 1933 et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'est pas dérogé par les présents statuts.

*Assemblée Extraordinaire*

Après avoir arrêté ainsi les statuts de la société, les associés, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale, à laquelle ils se considèrent comme dûment convoqués, et, à l'unanimité, ont pris les résolutions suivantes:

- A) Sont nommés gérants: Philippe Ribière et Isabelle Ribière.
- B) Ils engagent valablement la société par leurs signatures collectives en toutes circonstances.
- C) L'adresse de la société est fixée à L-1466 Luxembourg, 10, rue Jean Engling.

Luxembourg, le 3 mai 2004.

Enregistré à Luxembourg, le 25 mai 2004, réf. LSO-AQ04839. – Reçu 166,50 euros.

*Le Receveur (signé):* Signature.

(041282.3/000/91) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2004.

**BLUE LAGOON SHIPPING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 55, boulevard de la Pétrusse.  
R. C. Luxembourg B 82.346.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 24 mai 2004, réf. LSO-AQ04340, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 mai 2004

Signature.

(041316.3/1285/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2004.

**BLUE LAGOON SHIPPING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 55, boulevard de la Pétrusse.  
R. C. Luxembourg B 82.346.

**EXTRAIT**

Il résulte des résolutions prises par l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 17 décembre 2003 que:  
- Maître André Harpes, avocat, demeurant à L-2320 Luxembourg, 55, boulevard de la Pétrusse a été nommé commissaire aux comptes de la société en remplacement de Maître Laurent Fisch, démissionnaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 mai 2004.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 24 mai 2004, réf. LSO-AQ04321. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé):* D. Hartmann.

(041328.3/1285/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2004.

**GALATHEE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 100.930.

—  
STATUTS

L'an deux mille quatre, le vingt-quatre mai.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch (Luxembourg).

Ont comparu:

1.- AQUALEGION LTD, une société ayant son siège à Londres WC 2A 3JJ (Royaume-Uni), Queens House, 55156 Lincoln's Inn Fields,

ici représentée par Madame Luisella Moreschi, licenciée en sciences économiques appliquées, demeurant à Luxembourg,

en sa qualité de «director» de ladite société.

2.- WALBOND INVESTMENTS LTD, une société de droit des Iles Vierges Britanniques, ayant son siège à P.O. Box 3175, Road Town, Tortola, British Virgin Islands,

ici représentée par Madame Luisella Moreschi, prénommée,

en sa qualité de «director» de ladite société.

Lesquelles comparantes, représentées comme il est dit, ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'elles vont constituer entre elles:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société anonyme luxembourgeoise sous la dénomination de GALATHEE S.A.

Le siège social est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La durée de la société est fixé à quatre-vingt-dix-neuf ans.

**Art. 2.** La société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La société peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs immobilières et mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder à d'autres sociétés, tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société pourra faire de l'intermédiation sur les marchés.

La société peut également procéder à toutes opérations immobilières, mobilières, commerciales, industrielles et financières nécessaires et utiles pour la réalisation de l'objet social.

**Art. 3.** Le capital social est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-) divisé en trois cent dix (310) actions de cent euros (EUR 100,-) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

En cas d'augmentation du capital social les droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.

**Art. 4.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

**Art. 5.** Le Conseil d'Administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social, à l'exception de ceux ayant une valeur supérieure à vingt mille euros (EUR 20.000,-). Les actes ayant comme objectif des participations dans des sociétés ou de mêmes que les immeubles, demandes de prêts et prêts hypothécaires, sont réservés à l'assemblée générale. Tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de la compétence du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le Conseil d'Administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme ou télex, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou télécopieur.

Les décisions du Conseil d'Administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Le Conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du Conseil d'Administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

La société se trouve engagée soit par la signature collective d'un administrateur de la catégorie A ensemble avec celle d'un administrateur de la catégorie B, soit par la signature individuelle du délégué du conseil.

**Art. 6.** La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

**Art. 7.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 8.** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit, le troisième vendredi du mois de juin à 9.00 heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 9.** Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le Conseil d'Administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

**Art. 10.** L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le Conseil d'Administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

**Art. 11.** La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ainsi que ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

#### *Dispositions transitoires*

1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2004.

2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en l'an 2005.

#### *Souscription et libération*

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, les comparants préqualifiés déclarant souscrire les actions comme suit:

1.- AQUALEGION LTD prédésignée, trois cent six actions . . . . .	306
2.- WALBOND INVESTMENTS LTD, prédésignée, quatre actions . . . . .	4
Total: trois cent dix actions . . . . .	310

Toutes les actions ont été entièrement libérées par des versements en espèces de sorte que la somme de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

#### *Déclaration*

Le notaire-rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

#### *Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de mille huit cents Euros.

#### *Assemblée générale extraordinaire*

Et à l'instant les comparantes préqualifiées, représentant l'intégralité du capital social, se sont constituées en assemblée générale extraordinaire à laquelle elles se reconnaissent dûment convoquées, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, elles ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.

#### *Deuxième résolution*

Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:

#### *Catégorie «A»*

a.- Madame Luisella Moreschi, licenciée en sciences économiques appliquées, demeurant à L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

#### *Catégorie «B»*

b.- Madame Frédérique Vigneron, employée privée, demeurant à L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

c.- Madame Rita Biltgen, employée privée, demeurant à L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

*Troisième résolution*

Est appelée aux fonctions de commissaire:

TOWERBEND LIMITED, ayant son siège: Suite 3, 54-56 Marylebone Lane, London W1U 2NU, Royaume-Uni.

*Quatrième résolution*

Les mandats des administrateurs et commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2008.

*Cinquième résolution*

Le siège social est fixé au 8, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, la comparante prémentionnée a signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: L. Moreschi, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 25 mai 2004, vol. 427, fol. 77, case 2. – Reçu 310 euros.

*Le Receveur (signé): A. Muller.*

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 26 mai 2004.

H. Hellinckx.

(042161.3/242/137) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2004.

**FIRST EUROPEAN TRANSFER AGENT, Société Anonyme.**

Siège social: L-1445 Strassen, 5, rue Thomas Edison.

R. C. Luxembourg B 47.192.

L'an deux mille quatre, le cinq mai.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie:

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme FIRST EUROPEAN TRANSFER AGENT, ayant son siège social à L-1445 Strassen, 5, rue Thomas Edison, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 47.192, constituée suivant acte reçu par Maître Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch, en date du 30 mars 1994, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 280 du 22 juillet 1994. Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 22 février 2002, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 880 du 10 juin 2002.

L'Assemblée est ouverte à dix heures sous la présidence de Monsieur Jos Clees, employé privé, demeurant à Junglinster,

qui désigne comme secrétaire Monsieur Eric Engler, employé privé, demeurant à Esch-sur-Alzette,

L'Assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Alain Briatte, employé privé, demeurant à Strassen.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

*Ordre du jour:*

1. Modification du premier paragraphe de l'article 2 des statuts de la Société afin de lui conférer la teneur suivante:

«La Société a pour objet social la prestation de services principalement à des organismes de placement collectif luxembourgeois ou étrangers, notamment la distribution de parts d'OPC, l'acceptation et le traitement des demandes de souscription et de rachat de parts d'OPC et la tenue de registres d'actionnaires d'OPC. La Société a également pour objet l'exercice de l'activité d'agent de transfert et de registre pour les autres instruments, tels que visés à la section B de l'annexe II de la loi modifiée du 5 avril 1993 relative au secteur financier, et la fourniture de services en tant qu'agent administratif du secteur financier et agent de communication à la clientèle. La Société a également pour objet la gestion de fortune et la fourniture de services en tant que commissionnaire et en tant que courtier, ainsi que les activités auxiliaires aux activités précitées.»

2. Augmentation du capital social de la Société afin de le porter à un million cinq cent mille euros (EUR 1.500.000,-).

3. Modification du premier paragraphe de l'article 3 des statuts de la Société afin de lui conférer la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à un million cinq cent mille euros (EUR 1.500.000,-) divisé en soixante mille (60.000) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.»

4. Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varieront par les comparants.

III.- Que le quorum requis par la loi pour les points portés à l'ordre du jour est d'au moins cinquante pour cent du capital émis et les résolutions y relatives doivent réunir au moins les deux-tiers des votes des actionnaires présents ou représentés à l'assemblée.

IV.- Qu'il résulte de la liste de présence, que deux (2) actionnaires détenant ensemble cinquante mille (50.000) actions, c'est-à-dire 100% des actions émises et en circulation, sont présents ou représentés.

L'unanimité des actionnaires déclare avoir préalablement pris connaissance de l'ordre du jour et renoncer aux convocations.

V.- Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix la résolution suivante:

*Première résolution*

L'Assemblée décide de modifier le premier paragraphe de l'article 2 des statuts et lui donner la teneur suivante:

«La Société a pour objet social la prestation de services principalement à des organismes de placement collectif luxembourgeois ou étrangers, notamment la distribution de parts d'OPC, l'acceptation et le traitement des demandes de souscription et de rachat de parts d'OPC et la tenue de registres d'actionnaires d'OPC. La Société a également pour objet l'exercice de l'activité d'agent de transfert et de registre pour les autres instruments, tels que visés à la section B de l'annexe II de la loi modifiée du 5 avril 1993 relative au secteur financier, et la fourniture de services en tant qu'agent administratif du secteur financier et agent de communication à la clientèle. La Société a également pour objet la gestion de fortune et la fourniture de services en tant que commissionnaire et en tant que courtier, ainsi que les activités auxiliaires aux activités précitées.»

*Deuxième résolution*

L'Assemblée décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de deux cent cinquante mille euros (EUR 250.000,-) pour le porter de son montant actuel d'un million deux cent cinquante mille euros (EUR 1.250.000,-) à un million cinq cent mille euros (EUR 1.500.000,-), par l'émission de dix mille (10.000) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

*Souscription et libération*

Les dix mille (10.000) actions nouvelles sont toutes souscrites par l'actionnaire majoritaire DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, ayant son siège à Luxembourg, l'autre actionnaire renonçant expressément à son droit de souscription préférentiel.

Toutes les actions ont été entièrement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de deux cent cinquante mille euros (EUR 250.000,-) se trouve dès maintenant à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné.

*Troisième résolution*

L'Assemblée décide de modifier le premier paragraphe de l'article 3 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à un million cinq cent mille euros (EUR 1.500.000,-) divisé en soixante mille (60.000) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.»

*Evaluation des frais*

Les parties comparantes évaluent le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de la présente augmentation de capital, à la somme de EUR 4.000,-.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, au siège de la société à Strassen, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J. Clees, E. Engler, A. Briatte et F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2004, vol. 21CS, fol. 18, case 12.- Reçu 2.500 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour expédition conforme, délivrée à la Société sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mai 2004.

F. Baden.

(041432.3/200/92) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2004.

**FIRST EUROPEAN TRANSFER AGENT, Société Anonyme.**

Siège social: L-1445 Strassen, 5, rue Thomas Edison.

R. C. Luxembourg B 47.192.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(041433.3/200/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2004.

**ROUSSET, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8391 Nospelt, 4, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 100.895.

## STATUTS

L'an deux mille quatre, le vingt-huit avril.

Par-devant Maître Camille Mines, notaire de résidence à Capellen.

A comparu:

Monsieur Dominique Rousset, chef de cuisine, né à Marseille (F) le 23 septembre 1958, demeurant à L-8247 Mamer, 2A, rue des Maximins.

Lequel comparant a arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée sous la dénomination de ROUSSET, S.à r.l.

**Art. 2.** Le siège social est établi dans la commune de Nospelt.

Il pourra être transféré en tout autre endroit dans le Grand-Duché du Luxembourg.

La durée de la société est illimitée.

**Art. 3.** La société a pour objet l'exploitation d'un restaurant avec débit de boissons alcooliques et non alcooliques.

La société pourra faire en outre plus généralement toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant contribuer, même indirectement, à la réalisation de l'objet social, ainsi que la prise de participations dans toutes les sociétés ayant le même objet ou non.

**Art. 4.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) divisé en cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (EUR 125,-) chacune.

Ces parts ont toutes été souscrites par Monsieur Dominique Rousset, préqualifié, et elles ont été intégralement libérées par des versements en espèces ainsi qu'il en a été démontré au notaire qui le constate expressément.

Chaque part donne droit à une part proportionnelle dans la distribution des bénéfices ainsi que dans le partage de l'actif net en cas de dissolution.

**Art. 5.** Les parts sont librement cessibles entre associés, mais elles ne peuvent être cédées entre vifs ou pour cause de mort à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social. Les associés restants ont un droit de préemption qui doit être exercé endéans les trente jours à partir de la date de refus de cession à un non-associé. En cas d'exercice de ce droit de préemption, le prix de rachat des parts sociales est fixé conformément aux alinéas 6 et 7 de l'article 189 de la loi sur les sociétés commerciales.

Les valeurs immatérielles sont formellement exclues pour la fixation du prix de rachat.

**Art. 6.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne met pas fin à la société.

**Art. 7.** Les créanciers, ayants droit ou héritiers d'un associé ne pourront pour quelque motif que ce soit faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration; pour faire valoir leurs droits, ils devront s'en rapporter aux inventaires de la société et aux décisions des assemblées générales.

**Art. 8.** La société est administrée par un ou plusieurs gérant(s), nommé(s) et révocable(s) à tout moment par l'assemblée générale qui fixe les pouvoirs et les rémunérations.

Le gérant peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs sous réserve de l'accord de l'Assemblée Générale.

**Art. 9.** Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède. Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

**Art. 10.** Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les décisions collectives ayant pour objet une modification des statuts doivent réunir les voix des associés représentant les 3/4 du capital social.

**Art. 11.** Le gérant ne contracte, en raison de sa fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par lui au nom de la société, simple mandataire, il n'est responsable que de l'exécution de son mandat.

**Art. 12.** L'exercice social commence le premier janvier et finit le trente et un décembre. Le premier exercice commence le jour de la constitution pour finir le trente et un décembre deux mille quatre.

Chaque année le trente et un décembre les comptes annuels sont arrêtés et la gérance dresse l'inventaire comprenant les pièces comptables exigées par la loi.

**Art. 13.** Sur le bénéfice net de la société, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution du fonds de réserve légal jusqu'à ce que celui-ci ait atteint le dixième du capital social.

Le surplus du bénéfice est à la disposition de l'assemblée générale.

**Art. 14.** En cas de dissolution de la société, la liquidation sera faite par le ou les gérants, sinon par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, désignés par l'assemblée des associés à la majorité fixée par l'article 142 de la loi du 10 août 1915 et de ses lois modificatives, ou à défaut par ordonnance du Président du Tribunal de Commerce compétent statuant sur requête de tout intéressé.

**Art. 15.** Pour tous les points non prévus expressément dans les présents statuts, les parties se réfèrent aux dispositions légales.

*Frais*

Le montant des charges, frais, dépenses ou rémunérations sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution est évalué sans nul préjudice à la somme d'environ mille trois cents euros.

Le ou les fondateurs sont solidairement et indivisiblement responsables du paiement desdits frais.

Le notaire attire l'attention du comparant à la nécessité de solliciter et d'obtenir une autorisation de commerce. Le comparant reconnaît avoir reçu des mains du notaire une note résumant les règles et conditions fondamentales relatives à l'octroi d'une autorisation d'établissement, note que le Ministère des Classes Moyennes a fait parvenir à la Chambre des Notaires en date du 16 mai 2001.

*Assemblée Générale*

Le fondateur prénommé, détenant l'intégralité des parts sociales, s'est constitué en Assemblée Générale et il a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

- 1) Le siège social est fixé à L-8391 Nospelt, 4, Grand-rue.
- 2) La société sera gérée par un gérant unique.
- 3) Est nommé gérant: Monsieur Dominique Rousset, chef de cuisine, demeurant à Mamer, qui aura les pleins pouvoirs pour tous les actes de gestion journalière.
- 4) La société sera valablement engagée par la signature individuelle du gérant.

Dont acte, fait et passé à Capellen, à la date mentionnée en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, qui s'est identifié au moyen de sa carte de séjour numéro 254189 D, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: D. Rousset, C. Mines.

Enregistré à Capellen, le 29 avril 2004, vol. 429, fol. 47, case 12. – Reçu 125 euros.

*Le Receveur (signé): A. Santioni.*

Pour copie conforme, délivrée à la société sur demande pour servir aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Capellen, le 25 mai 2004.

C. Mines.

(041555.3/225/89) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2004.

---

**PRO-MOTION CONSULTING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 86.369.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Luxembourg le 5 décembre 2003, que:  
- la démission de la société FIDU-CONCEPT, S.à r.l., de son mandat de commissaire aux comptes a été acceptée;  
- la société EUROPE FIDUCIAIRE (LUXEMBOURG) S.A. a été nommée en remplacement avec effet pour l'exercice 2002 et prendra fin lors de l'Assemblée Générale de 2008.

Luxembourg, le 24 mai 2004.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 25 mai 2004, réf. LSO-AQ04790. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(042236.3/304/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juin 2004.

---

**PRO-MOTION CONSULTING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 86.369.

Le bilan de la société au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 mai 2004, réf. LSO-AQ04792 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mai 2004.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

(042234.3/304/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juin 2004.

---



**FTC ALTERNATIVE INVESTMENTS TRUST, Investmentgesellschaft mit Variablem Kapital.**

H. R. Luxembourg B 96.868.

Im Jahre zweitausendvier, den siebenundzwanzigsten April.

Vor dem unterzeichneten Notar Paul Bettingen, im Amtssitze zu Niederanven.

Sind erschienen:

1- Die FTC VERMÖGENSBERATUNG POMERANZ & PARTNER, G.m.b.H., mit Sitz in A-1060 Wien, Capistrangasse 10,

hier vertreten durch Herrn Bernhard Heinz, Relationship Manager KREDIETBANK LUXEMBOURG S.A., wohnhaft in D-54290 Trier, Liebfrauenstrasse 6,

2- Herr Bernhard Heinz, Relationship Manager KREDIETBANK LUXEMBOURG S.A., wohnhaft in D-54290 Trier, Liebfrauenstrasse 6.

Welcher Komparent, den Notar bittet folgendes zu beurkunden:

In einer Urkunde, aufgenommen durch den unterzeichneten Notar am 21. November 2003 unter der Nummer 13.493 seines Repertoriums, wurde die Investmentgesellschaft mit variablem Kapital («société d'investissement à capital variable») FTC ALTERNATIVE INVESTMENTS TRUST gegründet, welche im Mémorial C Nummer 1262 vom 28. November 2003 veröffentlicht wurde. Im Anschluss an vorgenannte Gründungsurkunde ist durch die Textverarbeitung ein materieller Fehler in der ausserordentlichen Generalversammlung entstanden:

Anstelle zu lesen:

«Es wird beschlossen, zum Wirtschaftsprüfer der Gesellschaft zu bestellen:

Die Gesellschaft KPMG, mit Sitz in L-2520 Luxembourg, 31, Allée Scheffer.», sollte man lesen:

«Es wird beschlossen, zum Abschlussprüfer der Gesellschaft zu bestellen:

Die Gesellschaft DELOITTE S.A., mit Sitz in L-8009 Strassen, 3, route d'Arlon».

Der Inhaber gegenwärtiger Ausfertigung kann für jeden Zweck, immer und überall, wo nötig, davon Gebrauch machen.

Worüber Urkunde aufgenommen wird in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung dieser Urkunde an die erschienenen Personen, die dem Notar nach Namen, Vornamen, Stand und Wohnort bekannt sind, haben dieselben Personen die vorliegende Urkunde zusammen mit uns, Notar Bettingen, unterzeichnet.

Gezeichnet: B. Heinz, Paul Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2004, vol. 21CS, fol. 4, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Für gleichlautende Kopie, ausgestellt zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senninberg, den 19. Mai 2004.

P. Bettingen.

(041624.3/202/36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2004.

**KoSa HOLDINGS LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Share capital: 57,000.- EUR.**

Registered office: L-1948 Luxembourg, 48, rue Louis XIV.

R. C. Luxembourg B 100.560.

In the year two thousand and four, on the third of May.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

KoSa B.V., a limited liability company (Besloten Vennootschap) incorporated and existing under the laws of the Netherlands, with registered office at Teleportboulevard 140, NL-1043 EJ Amsterdam, registered with the Chamber of Commerce of Amsterdam under number 341058670000,

here represented by Mr Olivier Ferres, employee, with professional address at 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach,

by virtue of a proxy given on May 3, 2004.

The said proxy, signed ne varietur by the proxy holder of the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, through its proxy holder, has requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing party is the sole shareholder of the private limited liability company established in Luxembourg under the name of KoSa HOLDINGS LUXEMBOURG, S.à.r.l., (hereinafter referred to as the «Company»), incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary of April 22, 2004, not yet published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations and whose articles of association have been amended pursuant to a deed of the undersigned notary on April 28, 2004, not yet published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

II. The Company's share capital is fixed at fifty-seven thousand Euro (EUR 57,000.-) represented by two thousand two hundred eighty (2,280) shares of twenty-five Euro (EUR 25.-) each.

III. The sole shareholder resolved to increase the Company's share capital to the extent of two billion nine hundred thirty-three million five hundred twenty-one thousand seven hundred fifty Euro (EUR 2,933,521,750.-) in order to raise

if from its present amount of fifty-seven thousand Euro (EUR 57,000.-) to two billion nine hundred thirty-three million five hundred seventy-eight thousand seven hundred fifty Euro (EUR 2,933,578,750.-) by creation and issue of one hundred seventeen million three hundred and forty thousand eight hundred seventy (117,340,870) new shares of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, vested with the same rights and obligations as the existing shares.

*Subscription - Payment*

The sole shareholder, KoSa B.V. (hereinafter referred to as the «Contributor»), resolved to subscribe to all new shares of twenty-five Euro (EUR 25.-) each and have them fully paid up by a contribution in kind in the total amount of two billion nine hundred thirty-three million five hundred twenty-one thousand seven hundred seventy Euro (EUR 2,933,521,770.-), accepted by the management of the Company at such value, consisting of:

1. Two million one hundred fifteen thousand six hundred and one (2,115,601) class A shares with a nominal value of fifty United States Dollars (USD 50.-) each, representing together sixty-nine point fifty-nine per cent (69.59%) of the total share capital of ARTEVA SPECIALTIES, S.à r.l., a private limited liability company having its registered office at 48, rue Louis XIV, L-1948 Luxembourg, inscribed at the Luxembourg Trade and Company Register section B under number 67.097 (the «Contributed Company 1»), at a contribution value of three hundred sixty-two million two hundred and three thousand four hundred thirty-three Euro (EUR 362,203,433.-).

Proof of the existence and value of the contribution has been given to the undersigned notary by a declaration issued by the Contributed Company 1 and a balance sheet of the Contributed Company 1 as of May 3, 2004 certified true and correct by its management. In this same declaration, the management of the Contributed Company 1 has declared that it will accomplish all formalities to transfer the legal ownership of the contribution to KoSa HOLDINGS LUXEMBOURG, S.à r.l.

The said declaration and the said balance sheet after having been signed *ne varietur* by the proxy holder and the undersigned notary, will remain attached to the present deed in order to be registered at the same time.

2. Six hundred ninety-one thousand one hundred seventy-eight (691,178) shares with a nominal value of fifty United States Dollars (USD 50.-) each, representing together one hundred per cent (100%) of the total share capital of Arteva North America, S.à r.l., a private limited liability company having its registered office at 48, rue Louis XIV, L-1948 Luxembourg, inscribed at the Luxembourg Trade and Company Register section B under number 67.095 (the «Contributed Company 2»), at a contribution value of one hundred thirty seven million one hundred thirty thousand one hundred sixty-two Euro (EUR 137,130,162.-).

Proof of the existence and value of the contribution has been given to the undersigned notary by a declaration issued by the Contributed Company 2 and a balance sheet of the Contributed Company 2 as of May 3, 2004 certified true and correct by its management. In this same declaration, the management of the Contributed Company 2 has declared that it will accomplish all formalities to transfer the legal ownership of the contribution to KoSa HOLDINGS LUXEMBOURG, S.à r.l.

The said declaration and the said balance sheet after having been signed *ne varietur* by the proxy holder and the undersigned notary, will remain attached to the present deed in order to be registered at the same time.

3. Two hundred fifty-three (253) shares with a nominal value of fifty United States Dollars (USD 50.-) each, representing together one hundred per cent (100%) of the total share capital of ARTEVA SERVICES, S.à r.l., a private limited liability company having its registered office at 48, rue Louis XIV, L-1948 Luxembourg, inscribed at the Luxembourg Trade and Company Register section B under number 67.096 (the «Contributed Company 3»), at a contribution value of twelve thousand two hundred thirty-nine Euro (EUR 12,239.-).

Proof of the existence and value of the contribution has been given to the undersigned notary by a declaration issued by the Contributed Company 3 and a balance sheet of the Contributed Company 3 as of May 3, 2004 certified true and correct by its management. In this same declaration, the management of the Contributed Company 3 has declared that it will accomplish all formalities to transfer the legal ownership of the contribution to KoSa HOLDINGS LUXEMBOURG, S.à r.l.

The said declaration and the said balance sheet after having been signed *ne varietur* by the proxy holder and the undersigned notary, will remain attached to the present deed in order to be registered at the same time.

4. Twenty million eight hundred thirty-two thousand nine hundred eighty-one (20,832,981) shares with a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, representing together one hundred per cent (100%) of the total share capital of KoSa LUXEMBOURG, S.à r.l., a private limited liability company having its registered office at 48, rue Louis XIV, L-1948 Luxembourg, inscribed at the Luxembourg Trade and Company Register section B under number 99.193 (the «Contributed Company 4»), at a contribution value of five hundred twenty million eight hundred twelve thousand and fifty-six Euro (EUR 520,812,056.-).

Proof of the existence and value of the contribution has been given to the undersigned notary by a declaration issued by the Contributed Company 4 and a balance sheet of the Contributed Company 4 as of May 3, 2004 certified true and correct by its management. In this same declaration, the management of the Contributed Company 4 has declared that it will accomplish all formalities to transfer the legal ownership of the contribution to KoSa HOLDINGS LUXEMBOURG, S.à r.l.

The said declaration and the said balance sheet after having been signed *ne varietur* by the proxy holder and the undersigned notary, will remain attached to the present deed in order to be registered at the same time.

5. One hundred per cent (100%) of the issued and outstanding shares in the share capital of KoSa FLOORING SERVICES HOLDING B.V., a company incorporated under the laws of The Netherlands having its registered office at Amsterdam, The Netherlands and its principal place of business at Teleportboulevard 140, NL-1043 EJ Amsterdam (the «Contributed Company 5»), at a contribution value of eighteen thousand Euro (EUR 18,000.-).

Proof of the existence and value of the contribution has been given to the undersigned notary by a declaration issued by the Contributed Company 5 and a balance sheet of the Contributed Company 5 as of May 3, 2004 certified true and

correct by its management. In this same declaration, the management of the Contributed Company 5 has declared that it will accomplish all formalities to transfer the legal ownership of the contribution to KoSa HOLDINGS LUXEMBOURG, S.à r.l.

The said declaration and the said balance sheet after having been signed ne varietur by the proxy holder and the undersigned notary, will remain attached to the present deed in order to be registered at the same time.

6. One hundred per cent (100%) of the issued and outstanding shares in the share capital of INVISTA UK INVESTMENTS B.V., a company incorporated under the laws of The Netherlands having its registered office at Dordrecht, The Netherlands and its principal place of business at Baanhoekweg 22, NL-3313LA Dordrecht (the «Contributed Company 6»), at a contribution value of one hundred ninety-eight million one hundred sixty-nine thousand one hundred sixty-five Euro (EUR 198,169,165.-).

Proof of the existence and value of the contribution has been given to the undersigned notary by a declaration issued by the Contributed Company 6 and a balance sheet of the Contributed Company 6 as of May 3, 2004 certified true and correct by its management. In this same declaration, the management of the Contributed Company 6 has declared that it will accomplish all formalities to transfer the legal ownership of the contribution to KoSa HOLDINGS LUXEMBOURG, S.à r.l.

The said declaration and the said balance sheet after having been signed ne varietur by the proxy holder and the undersigned notary, will remain attached to the present deed in order to be registered at the same time.

7. Eight hundred fifty-nine thousand and fifty-one (859,051) shares with a nominal value of fifty United States Dollars (USD 50.-), representing together one hundred per cent (100%) of the total share capital of ARTEVA TECHNOLOGIES, S.à r.l., a private limited liability company having its registered office at 48, rue Louis XIV, L-1948 Luxembourg, inscribed at the Luxembourg Trade and Company Register section B under number 67.098 (the «Contributed Company 7»), at a contribution value of one hundred ninety-four million one hundred and eight thousand one hundred fifty-eight Euro (EUR 194,108,158.-).

Proof of the existence and value of the contribution has been given to the undersigned notary by a declaration issued by the Contributed Company 7 and a balance sheet of the Contributed Company 7 as of May 3, 2004 certified true and correct by its management. In this same declaration, the management of the Contributed Company 7 has declared that it will accomplish all formalities to transfer the legal ownership of the contribution to KoSa HOLDINGS LUXEMBOURG, S.à r.l.

The said declaration and the said balance sheet after having been signed ne varietur by the proxy holder and the undersigned notary, will remain attached to the present deed in order to be registered at the same time.

8. Five million one hundred eighty-one thousand and fifty-eight (5,181,058) shares with a nominal value of fifty United States Dollars (USD 50.-), representing together one hundred per cent (100%) of the total share capital of ARTEVA EUROPE, S.à r.l., a private limited liability company having its registered office at 48, rue Louis XIV, L-1948 Luxembourg, inscribed at the Luxembourg Trade and Company Register section B under number 67.094 (the «Contributed Company 8»), at a contribution value of three hundred forty-three million two hundred seven thousand seven hundred forty-one Euro (EUR 343,207,741.-).

Proof of the existence and value of the contribution has been given to the undersigned notary by a declaration issued by the Contributed Company 8 and a balance sheet of the Contributed Company 8 as of May 3, 2004 certified true and correct by its management. In this same declaration, the management of the Contributed Company 8 has declared that it will accomplish all formalities to transfer the legal ownership of the contribution to KoSa HOLDINGS LUXEMBOURG, S.à r.l.

The said declaration and the said balance sheet after having been signed ne varietur by the proxy holder and the undersigned notary, will remain attached to the present deed in order to be registered at the same time.

9. One hundred per cent (100%) of the issued and outstanding shares in the share capital of ARTEVA SPECIALTIES GmbH, having its registered office at Philipp Reis Strasse 2, D-65795 Hattersheim, Germany, registered at the municipal court of Frankfurt/Main under registration no HRB 44921 (the «Contributed Company 9»), at a contribution value of twenty-six thousand seven hundred thirty-one Euro (EUR 26,731.-).

Proof of the existence and value of the contribution has been given to the undersigned notary by a declaration issued by the Contributed Company 9 and a balance sheet of the Contributed Company 9 as of May 3, 2004 certified true and correct by its management. In this same declaration, the management of the Contributed Company 9 has declared that it will accomplish all formalities to transfer the legal ownership of the contribution to KoSa HOLDINGS LUXEMBOURG, S.à r.l.

The said declaration and the said balance sheet after having been signed ne varietur by the proxy holder and the undersigned notary, will remain attached to the present deed in order to be registered at the same time.

10. Ninety per cent (90%) of the issued and outstanding shares in the share capital of ARTEVA HOLDINGS GmbH, having its registered office at Philipp Reis Strasse 2, D-65795 Hattersheim, Germany, registered at the municipal court of Frankfurt/Main under registration no HRB 45744 (the «Contributed Company 10»), at a contribution value of forty million ninety-six thousand seven hundred forty-six Euro (EUR 40,096,746.-).

Proof of the existence and value of the contribution has been given to the undersigned notary by a declaration issued by the Contributed Company 10 and a balance sheet of the Contributed Company 10 as of May 3, 2004 certified true and correct by its management. In this same declaration, the management of the Contributed Company 10 has declared that it will accomplish all formalities to transfer the legal ownership of the contribution to KoSa HOLDINGS LUXEMBOURG, S.à r.l.

The said declaration and the said balance sheet after having been signed ne varietur by the proxy holder and the undersigned notary, will remain attached to the present deed in order to be registered at the same time.

11. Two hundred (200) class A and one hundred eighty-five (185) shares, representing together ninety-six point twenty-five per cent (96,25%) of the total share capital of ARTEVA GLOBAL HOLDINGS B.V., a company incorporated under the laws of The Netherlands having its registered office at Amsterdam, The Netherlands and its principal place of business at Teleportboulevard 140, NL-1043 EJ Amsterdam (the «Contributed Company 11»), at a contribution value of one billion one hundred thirty-seven million seven hundred twenty-four thousand eight hundred thirty-nine Euro (EUR 1,137,724,839.-).

Proof of the existence and value of the contribution has been given to the undersigned notary by a declaration issued by the Contributed Company 11 and a balance sheet of the Contributed Company 11 as of May 3, 2004 certified true and correct by its management. In this same declaration, the management of the Contributed Company 11 has declared that it will accomplish all formalities to transfer the legal ownership of the contribution to KoSa HOLDINGS LUXEMBOURG, S.à r.l.

The said declaration and the said balance sheet after having been signed ne varietur by the proxy holder and the undersigned notary, will remain attached to the present deed in order to be registered at the same time.

12. Five hundred (500) shares with a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25.-), representing together one hundred per cent (100%) of the total share capital of KoSa FOREIGN HOLDINGS, S.à r.l., a private limited liability company having its registered office at 48, rue Louis XIV, L-1948 Luxembourg, whose inscription at the Luxembourg Trade and Company Register section B is pending (the «Contributed Company 12»), at a contribution value of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-).

Proof of the existence and value of the contribution has been given to the undersigned notary by a declaration issued by the Contributed Company 12 and a balance sheet of the Contributed Company 12 as of May 3, 2004 certified true and correct by its management. In this same declaration, the management of the Contributed Company 12 has declared that it will accomplish all formalities to transfer the legal ownership of the contribution to KoSa HOLDINGS LUXEMBOURG, S.à r.l.

The said declaration and the said balance sheet after having been signed ne varietur by the proxy holder and the undersigned notary, will remain attached to the present deed in order to be registered at the same time.

The excess contribution of twenty Euro (EUR 20.-) is allocated to the legal reserve of the Company.

IV. Pursuant to the above increase of capital, the sole shareholder resolved to amend article 6 of the articles of association of the Company, which shall henceforth read as follows:

«**Art. 6.** The issued share capital of the Company is set at two billion nine hundred thirty-three million five hundred seventy-eight thousand seven hundred fifty Euro (EUR 2,933,578,750.-) divided into one hundred seventeen million three hundred forty-three thousand one hundred and fifty (117,343,150) shares, with a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, all of which are fully paid up.»

*Variable rate capital tax exemption request*

Through these contributions in kind, the Company, being a Luxembourg resident, received:

1. a participation of sixty-nine point fifty-nine per cent (69.59%) in ARTEVA SPECIALTIES, S.à r.l., being a European Union resident corporation (Luxembourg);
2. a participation of one hundred per cent (100%) in ARTEVA NORTH AMERICA, S.à r.l., being a European Union resident corporation (Luxembourg);
3. a participation of one hundred per cent (100%) in ARTEVA SERVICES, S.à r.l., being a European Union resident corporation (Luxembourg);
4. a participation of one hundred per cent (100%) in KoSa LUXEMBOURG, S.à r.l., being a European Union resident corporation (Luxembourg);
5. a participation of one hundred per cent (100%) in KoSa FLOORING SERVICES HOLDING B.V., being a European Union resident corporation (The Netherlands);
6. a participation of one hundred per cent (100%) in Invista UK INVESTMENTS B.V., being a European Union resident corporation (The Netherlands);
7. a participation of one hundred per cent (100%) in ARTEVA TECHNOLOGIES, S.à r.l., being a European Union resident corporation (Luxembourg);
8. a participation of one hundred per cent (100%) in ARTEVA EUROPE, S.à r.l., being a European Union resident corporation (Luxembourg);
9. a participation of one hundred per cent (100%) in ARTEVA SPECIALTIES GmbH, being a European Union resident corporation (Germany);
10. a participation of ninety per cent (90%) in ARTEVA HOLDINGS GmbH, being a European Union resident corporation (Germany);
11. a participation of ninety-six point twenty-five per cent (96,25%) in ARTEVA GLOBAL HOLDINGS B.V., being a European Union resident corporation (The Netherlands);
12. a participation of one hundred per cent (100%) in KoSa FOREIGN HOLDINGS S.à r.l., being a European Union resident corporation (Luxembourg).

The Company refers to article 4-2 of the law dated December 29th, 1971, which provides for capital tax exemption.

*Costs*

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne by the Company as a result of the presently stated increase of capital are estimated at seven thousand five hundred Euro (EUR 7,500.-).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing person and in case of divergence between the English text and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary by his Surname, Christian name, civil status and residence, he signed together with Us, the notary, the present original deed.

#### **Suit la traduction en langue française du texte qui précède:**

L'an deux mille quatre, le trois mai.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

KoSa B.V., une société à responsabilité limitée (Besloten Vennootscha) constituée et existante selon le droit des Pays-Bas, ayant son siège social à Teleportboulevard 140, NL-1043 EJ Amsterdam, inscrite auprès de la Chambre de Commerce d'Amsterdam sous le numéro 341058670000,

ici représentée par Monsieur Olivier Ferres, employé, avec adresse professionnelle au 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach,

en vertu d'une procuration donnée le 3 mai 2004.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante, par sa mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. La comparante est la seule associée de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination de KoSa HOLDINGS LUXEMBOURG, S.à r.l. (ci-après la «Société»), constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 22 avril 2004, non encore publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations et dont les statuts furent modifiés en dernier lieu par un acte reçu par le notaire soussigné en date du 28 avril 2004, non encore publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

II. Le capital social de la Société est fixé à cinquante-sept mille Euro (EUR 57.000,-) représenté par deux mille deux cent quatre-vingt (2.280) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Euro (EUR 25,-) chacune.

III. L'associée unique décide d'augmenter le capital social à concurrence de deux milliards neuf cent trente-trois millions cinq cent vingt et un mille sept cent cinquante Euro (EUR 2.933.521.750,-) pour le porter de son montant actuel de cinquante-sept mille Euro (EUR 57.000,-) à deux milliards neuf cent trente-trois millions cinq cent soixante dix mille sept cent cinquante Euro (EUR 2.933.578.750,-) par la création et l'émission de cent dix-sept millions trois cent quarante mille huit cent soixante-dix (117.340.870) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de vingt-cinq Euro (EUR 25,-) chacune, investies des mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes.

#### *Souscription - Libération*

L'associé unique, KoSa B.V., décide de souscrire à l'intégralité des nouvelles d'une valeur nominale de vingt-cinq Euro (EUR 25,-) chacune, par un apport en nature d'une valeur totale de deux milliards neuf cent trente-trois millions cinq cent vingt et un mille sept cent soixante-dix Euro (EUR 2.933.521.770,-), accepté par la gérance de la Société à cette valeur, consistant en:

1. Deux millions cent quinze mille six cent et une (2.115.601) parts sociales de catégorie A d'une valeur nominale de cinquante Dollars des Etats-Unis (USD 50,-) chacune, représentant ensemble soixante-neuf virgule cinquante-neuf pour cent (69.59%) du capital social total de ARTEVA SPECIALTIES, S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social à 48, rue Louis XIV, L-1948 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg section B sous le numéro 67.097 (la «Société Apportée 1»), à une valeur d'apport de trois cent soixante-deux millions deux cent trois mille quatre cent trente-trois Euro (EUR 362.203.433,-).

Preuve de l'existence et de la valeur de cet apport a été donnée au notaire instrumentant par une déclaration émise par la Société Apportée 1, et par un bilan de la Société Apportée 1 au 3 mai 2004 certifié réel et exact par sa gérance. Dans cette même déclaration, la gérance de la Société Apportée 1 a déclaré que toutes les formalités pour le transfert de la propriété juridique de l'apport à KoSa HOLDINGS LUXEMBOURG, S.à r.l. seront accomplies.

Lesquelles déclaration et bilan, après avoir été signés ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentaire, demeureront annexés aux présentes pour être enregistrés en même temps.

2. Six cent quatre-vingt et onze mille cent soixante dix-huit (691.178) parts sociales d'une valeur nominale de cinquante Dollars des Etats-Unis (USD 50,-) chacune, représentant ensemble cent pour cent (100%) du capital social total de ARTEVA NORTH AMERICA, S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social à 48, rue Louis XIV, L-1948 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg section B sous le numéro 67.095 (la «Société Apportée 2»), à une valeur d'apport de cent trente-sept millions cent trente mille cent soixante-deux Euro (EUR 137.130.162,-).

Preuve de l'existence et de la valeur de cet apport a été donnée au notaire instrumentant par une déclaration émise par la Société Apportée 2, et par un bilan de la Société Apportée 2 au 3 mai 2004 certifié réel et exact par sa gérance. Dans cette même déclaration, la gérance de la Société Apportée 2 a déclaré que toutes les formalités pour le transfert de la propriété juridique de l'apport à KoSa HOLDINGS LUXEMBOURG, S.à r.l. seront accomplies.

Lesquelles déclaration et bilan, après avoir été signés ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentaire, demeureront annexés aux présentes pour être enregistrés en même temps.

3. Deux cent cinquante trois (253) parts sociales d'une valeur nominale de cinquante Dollars des Etats-Unis (USD 50,-) chacune, représentant ensemble cent pour cent (100%) du capital social total de ARTEVA SERVICES, S.à r.l., une

société à responsabilité limitée ayant son siège social à 48, rue Louis XIV, L-1948 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg section B sous le numéro 67.096 (la «Société Apportée 3»), à une valeur d'apport de douze mille deux cent trente-neuf Euro (EUR 12.239.-).

Preuve de l'existence et de la valeur de cet apport a été donnée au notaire instrumentant par une déclaration émise par la Société Apportée 3, et par un bilan de la Société Apportée 3 au 3 mai 2004 certifié réel et exact par sa gérance. Dans cette même déclaration, la gérance de la Société Apportée 3 a déclaré que toutes les formalités pour le transfert de la propriété juridique de l'apport à KoSa HOLDINGS LUXEMBOURG, S.à r.l. seront accomplies.

Lesquelles déclaration et bilan, après avoir été signés ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentaire, demeureront annexés aux présentes pour être enregistrés en même temps.

4. Vingt millions huit cent trente-deux mille neuf cent quatre-vingt et une (20.832.981) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Euro (EUR 25,-) chacune, représentant ensemble cent pour cent (100%) du capital social total de KoSa LUXEMBOURG, S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social à 48, rue Louis XIV, L-1948 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg section B sous le numéro 67.093 (la «Société Apportée 4»), à une valeur d'apport de cinq cent vingt millions huit cent douze mille cinquante-six Euro (EUR 520.812.056,-).

Preuve de l'existence et de la valeur de cet apport a été donnée au notaire instrumentant par une déclaration émise par la Société Apportée 4, et par un bilan de la Société Apportée 4 au 3 mai 2004 certifié réel et exact par sa gérance. Dans cette même déclaration, la gérance de la Société Apportée 4 a déclaré que toutes les formalités pour le transfert de la propriété juridique de l'apport à KoSa HOLDINGS LUXEMBOURG, S.à r.l. seront accomplies.

Lesquelles déclaration et bilan, après avoir été signés ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentaire, demeureront annexés aux présentes pour être enregistrés en même temps.

5. Cent pour cent (100%) des actions émises et existantes du capital social total de KoSa FLOORING SERVICES HOLDING B.V., une société constituée sous les lois des Pays-Bas ayant son siège social à Amsterdam, Pays-Bas et son principal siège d'exploitation à Teleportboulevard 140, NL-1043 EJ Amsterdam (la «Société Apportée 5»), à une valeur d'apport de dix-huit mille Euro (EUR 18.000,-).

Preuve de l'existence et de la valeur de cet apport a été donnée au notaire instrumentant par une déclaration émise par la Société Apportée 5, et par un bilan de la Société Apportée 5 au 3 mai 2004 certifié réel et exact par sa gérance. Dans cette même déclaration, la gérance de la Société Apportée 5 a déclaré que toutes les formalités pour le transfert de la propriété juridique de l'apport à KoSa HOLDINGS LUXEMBOURG, S.à r.l. seront accomplies.

Lesquelles déclaration et bilan, après avoir été signés ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentaire, demeureront annexés aux présentes pour être enregistrés en même temps.

6. Cent pour cent (100%) des actions émises et existantes du capital social total de Invista UK INVESTMENTS B.V., une société constituée sous les lois des Pays-Bas ayant son siège social à Dordrecht, Pays-Bas et son principal siège d'exploitation à Baanhoekweg 22, NL-3313 LA Dordrecht (la «Société Apportée 6»), à une valeur d'apport de cent quatre-vingt dix-huit millions cent soixante-neuf mille cent soixante-cinq Euro (EUR 198.108.165,-).

Preuve de l'existence et de la valeur de cet apport a été donnée au notaire instrumentant par une déclaration émise par la Société Apportée 6, et par un bilan de la Société Apportée 6 au 3 mai 2004 certifié réel et exact par sa gérance. Dans cette même déclaration, la gérance de la Société Apportée 6 a déclaré que toutes les formalités pour le transfert de la propriété juridique de l'apport à KoSa HOLDINGS LUXEMBOURG, S.à r.l. seront accomplies.

Lesquelles déclaration et bilan, après avoir été signés ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentaire, demeureront annexés aux présentes pour être enregistrés en même temps.

7. Huit cent cinquante-neuf mille cinquante et une (859.051) parts sociales d'une valeur nominale de cinquante Dollars des Etats-Unis (USD (50,-) chacune, représentant ensemble cent pour cent (100%) du capital social total de ARTEVA TECHNOLOGIES, S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social à 48, rue Louis XIV, L-1948 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg section B sous le numéro 67.098 (la «Société Apportée 7»), à une valeur d'apport de cent quatre-vingt-quatorze millions cent huit mille cent cinquante-huit Euro (EUR 194.108.158,-).

Preuve de l'existence et de la valeur de cet apport a été donnée au notaire instrumentant par une déclaration émise par la Société Apportée 7, et par un bilan de la Société Apportée 7 au 3 mai 2004 certifié réel et exact par sa gérance. Dans cette même déclaration, la gérance de la Société Apportée 7 a déclaré que toutes les formalités pour le transfert de la propriété juridique de l'apport à KoSa HOLDINGS LUXEMBOURG, S.à r.l. seront accomplies.

Lesquelles déclaration et bilan, après avoir été signés ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentaire, demeureront annexés aux présentes pour être enregistrés en même temps.

8. Cinq millions cent quatre-vingt et un mille et cinquante-huit (5.181.058) parts sociales d'une valeur nominale de cinquante Dollars des Etats-Unis (USD (50,-) chacune, représentant ensemble cent pour cent (100%) du capital social total de ARTEVA EUROPE, S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social à 48, rue Louis XIV, L-1948 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg section B sous le numéro 67.094 (la «Société Apportée 8»), à une valeur d'apport de trois cent quarante-trois millions deux cent sept mille sept cent quarante et un Euro (EUR 343.207.741,-).

Preuve de l'existence et de la valeur de cet apport a été donnée au notaire instrumentant par une déclaration émise par la Société Apportée 8, et par un bilan de la Société Apportée 8 au 3 mai 2004 certifié réel et exact par sa gérance. Dans cette même déclaration, la gérance de la Société Apportée 8 a déclaré que toutes les formalités pour le transfert de la propriété juridique de l'apport à KoSa HOLDINGS LUXEMBOURG, S.à r.l. seront accomplies.

Lesquelles déclaration et bilan, après avoir été signés ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentaire, demeureront annexés aux présentes pour être enregistrés en même temps.

9. Cent pour cent (100%) des parts sociales émises et existantes du capital social total de ARTEVA SPECIALTIES GmbH, ayant son siège social à Philipp Reis Strasse 2, D-65795 Hattersheim, inscrite à la cour municipale de Frankfurt/Main sous le numéro 44921 (la «Société Apportée 9»), à une valeur d'apport de vingt-six mille sept cent trente et un Euro (EUR 26.731,-).

Preuve de l'existence et de la valeur de cet apport a été donnée au notaire instrumentant par une déclaration émise par la Société Apportée 9, et par un bilan de la Société Apportée 9 au 3 mai 2004 certifié réel et exact par sa gérance. Dans cette même déclaration, la gérance de la Société Apportée 9 a déclaré que toutes les formalités pour le transfert de la propriété juridique de l'apport à KoSa HOLDINGS LUXEMBOURG, S.à r.l. seront accomplies.

Lesquelles déclaration et bilan, après avoir été signés ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentaire, demeureront annexés aux présentes pour être enregistrés en même temps.

10. Quatre-vingt-dix (90%) des parts sociales émises et existantes du capital social total de ARTEVA HOLDINGS GmbH, ayant son siège social à Philipp Reis Strasse 2, D-65795 Hattersheim, inscrite à la cour municipale de Frankfurt/Main sous le numéro 45744 (la «Société Apportée 10»), à une valeur d'apport de quarante millions quatre-vingt seize mille sept cent quarante-six Euro (EUR 40.096.746,-).

Preuve de l'existence et de la valeur de cet apport a été donnée au notaire instrumentant par une déclaration émise par la Société Apportée 10, et par un bilan de la Société Apportée 10 au 3 mai 2004 certifié réel et exact par sa gérance. Dans cette même déclaration, la gérance de la Société Apportée 10 a déclaré que toutes les formalités pour le transfert de la propriété juridique de l'apport à KoSa HOLDINGS LUXEMBOURG, S.à r.l. seront accomplies.

Lesquelles déclaration et bilan, après avoir été signés ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentaire, demeureront annexés aux présentes pour être enregistrés en même temps.

11. Deux cent (200) parts sociales de catégorie A et cent quatre-vingt cinq (185) parts sociales de catégorie B, représentant ensemble quatre-vingt seize virgule vingt-cinq pour cent (96,25%) du capital social de ARTEVA GLOBAL HOLDINGS B.V., une société constituée sous les lois des Pays-Bas ayant son siège social à Amsterdam, Pays-Bas et son principal siège d'exploitation à Teleportboulevard 140, NL-1043 EJ Amsterdam (la «Société Apportée 11»), à une valeur d'apport de un milliard cent trente sept millions sept cent vingt-quatre mille huit cent trente-neuf Euro (EUR 1.137.724.839,-).

Preuve de l'existence et de la valeur de cet apport a été donnée au notaire instrumentant par une déclaration émise par la Société Apportée 11, et par un bilan de la Société Apportée 11 au 3 mai 2004 certifié réel et exact par sa gérance. Dans cette même déclaration, la gérance de la Société Apportée 11 a déclaré que toutes les formalités pour le transfert de la propriété juridique de l'apport à KoSa HOLDINGS LUXEMBOURG, S.à r.l. seront accomplies.

Lesquelles déclaration et bilan, après avoir été signés ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentaire, demeureront annexés aux présentes pour être enregistrés en même temps.

12. Cinq cent (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Euro (EUR 25,-) chacune, représentant ensemble cent pour cent (100%) du capital social total de KoSa FOREIGN HOLDINGS, S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social à 48, rue Louis XIV, L-1948 Luxembourg, dont l'inscription au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg section B est en cours (la «Société Apportée 12»), à une valeur d'apport de douze mille cinq cent Euro (EUR 12.500,-).

Preuve de l'existence et de la valeur de cet apport a été donnée au notaire instrumentant par une déclaration émise par la Société Apportée 12, et par un bilan de la Société Apportée 12 au 3 mai 2004 certifié réel et exact par sa gérance. Dans cette même déclaration, la gérance de la Société Apportée 12 a déclaré que toutes les formalités pour le transfert de la propriété juridique de l'apport à KoSa HOLDINGS LUXEMBOURG, S.à r.l. seront accomplies.

Lesquelles déclaration et bilan, après avoir été signés ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentaire, demeureront annexés aux présentes pour être enregistrés en même temps.

L'apport excédentaire de vingt Euro (EUR 20,-) est alloué à la réserve légale de la Société.

Suite à l'augmentation de capital ci-dessus, l'article 6 des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à deux milliards neuf cent trente-trois millions cinq cent soixante dix-huit mille sept cent cinquante Euro (EUR 2.933.578.750,-) représenté par cent dix-sept millions trois cent quarante-trois mille cent cinquante (117.343.150) parts sociales de vingt-cinq Euro (EUR 25,-) chacune.»

*Requête en exonération du droit d'apport proportionnel*

Dans la mesure où par cet apport en nature à la Société, résidente au Luxembourg, celle-ci a acquis:

1. une participation de 69,59% dans ARTEVA SPECIALTIES, S.à r.l., une société résidente de l'Union Européenne (Luxembourg);
2. une participation de 100% dans ARTEVA NORTH AMERICA, S.à r.l., une société résidente de l'Union Européenne (Luxembourg);
3. une participation de 100% dans ARTEVA SERVICES, S.à r.l., une société résidente de l'Union Européenne (Luxembourg);
4. une participation de 100% dans KoSa LUXEMBOURG, S.à r.l., une société résidente de l'Union Européenne (Luxembourg);
5. une participation de 100% dans KOSA FLOORING SERVICES B.V., une société résidente de l'Union Européenne (Pays-Bas);
6. une participation de 100% dans INVISTA UK INVESTMENTS B.V., une société résidente de l'Union Européenne (Pays-Bas);
7. une participation de 100% dans ARTEVA TECHNOLOGIES, S.à r.l., une société résidente de l'Union Européenne (Luxembourg);
8. une participation de 100% dans ARTEVA EUROPE, S.à r.l., une société résidente de l'Union Européenne (Luxembourg);

9. une participation de 100% dans ARTEVA SPECIALTIES GmbH, une société résidente de l'Union Européenne (Allemagne);

10. une participation de 90% dans ARTEVA HOLDINGS GmbH, une société résidente de l'Union Européenne (Allemagne);

11. une participation de 96,25% dans ARTEVA GLOBAL HOLDINGS B.V., une société résidente de l'Union Européenne (Pays-Bas);

12. une participation de 100% dans KoSa FOREIGN HOLDINGS, S.à r.l., une société résidente de l'Union Européenne (Luxembourg);

la Société se réfère à l'article 4-2 de la loi du 29 décembre 1971, qui prévoit l'exonération du droit d'apport.

#### *Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de sept mille cinq cent Euro (EUR 7.500,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par ses nom et prénom, état et demeure, il a signé ensemble avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: O. Ferres, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2004, vol. 143S, fol. 48, case 5. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mai 2004.

J. Elvinger.

(042849.3/211/443) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2004.

### **OXFORD CORPORATION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 100.942.

#### STATUTES

In the year two thousand four, on the nineteenth of May.

Before us Maître Henri Hellinckx, notary residing in Mersch.

There appeared:

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., having its registered office in L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller, R.C. Luxembourg B 37.974,

here represented by Miss Séverine Canova, lawyer, residing professionally at Luxembourg and Mr Herman Boersen, lawyer, residing professionally at Luxembourg, acting jointly in their respective capacities as attorneys-in-fact A.

Such appearing party, represented as thereabove mentioned, has requested the undersigned notary to inscribe as follows the articles of association of a société à responsabilité limitée unipersonnelle:

**Art. 1.** There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the «Company»), and in particular the law dated 10th August, 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the «Law»), as well as by the articles of association (hereafter the «Articles»), which specify in the articles 7, 10, 11 and 14 the exceptional rules applying to one member company.

**Art. 2.**

2.1. The object of the Company is the acquisition of participations, interests and units, in Luxembourg or abroad, in any form whatsoever and the management of such participations, interests and units. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever.

2.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies or to any other company. It may also give guarantees and grant securities in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other company. The Company may further pledge, transfer, encumber or otherwise create security over all or over some of its assets.

2.3. The Company may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents and/or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

2.4. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.



2.5. The Company may carry out any commercial and/or financial transactions with respect to direct or indirect investments in movable and immovable property including but not limited to acquiring, owning, hiring, letting, leasing, renting, dividing, draining, reclaiming, developing, improving, cultivating, building on, selling or otherwise alienating, mortgaging, pledging or otherwise encumbering movable or immovable property.

2.6. The above description is to be understood in the broadest senses and the above enumeration is not limiting.

**Art. 3.** The Company is formed for an unlimited period of time.

**Art. 4.** The Company will have the name OXFORD CORPORATION, S.à r.l..

**Art. 5.** The registered office is established in Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its partners deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the manager or in case of plurality of managers, by a decision of the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

**Art. 6.** The capital is set at twelve thousand five hundred euros (12,500.- EUR) divided into one hundred and twenty-five (125) share quotas of one hundred euros (100.- EUR) each.

**Art. 7.** The capital may be changed at any time by a decision of the single partner or by decision of the partners' meeting, in accordance with article 14 of these Articles.

**Art. 8.** Each share entitles to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

**Art. 9.** Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

**Art. 10.** In case of a single partner, the Company's shares held by the single partner are freely transferable.

In the case of plurality of partners, the shares held by each partner may be transferred by application of the requirements of article 189 of the Law.

**Art. 11.** The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single partner or of one of the partners.

**Art. 12.** The Company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be partners. The manager(s) may be revoked ad nutum.

In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article 12 shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of partners fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

The Company shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the sole signature of any of the members of the board of managers.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may sub-delegate his powers for specific tasks to one or several ad hoc agents.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

In case of plurality of managers, the resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented.

**Art. 13.** The manager or the managers (as the case may be) assume, by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company.

**Art. 14.** The single partner assumes all powers conferred to the general partner meeting.

In case of a plurality of partners, each partner may take part in collective decisions irrespective of the number of shares which he owns. Each partner has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by partners owning more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the Articles of the Company may only be adopted by the majority of the partners owning at least three quarter of the Company's share capital, subject to the provisions of the Law.

**Art. 15.** The Company's year starts on the 1st of January and ends on the 31st of December, with the exception of the first year, which shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on the 31st of December 2004.

**Art. 16.** Each year, with reference to 31st of December, the Company's accounts are established and the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each partner may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

**Art. 17.** The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

The balance of the net profits may be distributed to the partner(s) commensurate to his/ their share holding in the Company.

**Art. 18.** At the time of winding up the Company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, partners or not, appointed by the partners who shall determine their powers and remuneration.

**Art. 19.** Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

*Subscription - Payment*

The share quotas have been subscribed by LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., prenamed, which is the sole partner of the company.

The share quotas have been fully paid up in cash, so that the sum of twelve thousand five hundred euros (12,500.- EUR) is now available to the company, proof of which has been given to the undersigned notary who acknowledges it.

*Estimate*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately one thousand two hundred and fifty euros (1,250.- EUR).

*Resolutions of the sole partner*

1) The company will be administered by one manager:

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., prenamed.

The duration of its mandate is unlimited and it has the power to bind the company by its sole signature.

2) The address of the corporation is in L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille quatre, le dix-neuf mai.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch.

A comparu:

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., ayant son siège social à L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller, R.C. Luxembourg B 37.974,

ici représentée par Mademoiselle Séverine Canova, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg et Monsieur Herman Boersen, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg, agissant en leurs qualités respectives de fondés de pouvoirs A.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée unipersonnelle dont elle a arrêté les statuts comme suit:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après «La Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après «La Loi»), ainsi que par les statuts de la Société (ci-après «les Statuts»), lesquels spécifient en leurs articles 7, 10, 11 et 14, les règles exceptionnelles s'appliquant à la société à responsabilité limitée unipersonnelle.

**Art. 2.**

2.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par voie de souscription, achat, échange ou de toute autre manière des actions, parts et autres valeurs mobilières, obligations, bons de caisse, certificats de dépôt et autres instruments de dettes et plus généralement toutes valeurs mobilières et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée.

2.2. La Société pourra emprunter, sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de titres, obligations, bons de caisse et tous titres de dettes et/ou de valeurs mobilières. La Société pourra accorder tous crédits, y compris les intérêts de prêts et/ou par l'émission de valeurs mobilières à ses filiales, sociétés affiliées ou toute autre société. Elle peut aussi apporter des garanties en faveur de tiers afin d'assurer ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou toute autre société. La Société pourra en outre mettre en gage, transférer, encombrer ou autrement créer une garantie sur certains de ses actifs.

2.3. La Société pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets et/ou autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

2.4. La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques de crédit, change, taux d'intérêt et autres risques.

2.5. La Société peut faire toutes opérations commerciales et/ou financières en relation directe ou indirecte avec des investissements de propriété mobiliers et immobiliers y compris mais non limité à l'acquisition, la possession, le louage, la location, le leasing, le bail, la division, le drainage, la réclamation, le développement, l'amélioration, la culture, la construction, la vente ou toute autre aliénation, hypothèque, gage ou toute autre obstruction de propriété mobilière ou immobilière.

2.6. L'énumération qui précède est purement énonciative et non limitative.

**Art. 3.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La Société aura la dénomination OXFORD CORPORATION, S.à r.l.

**Art. 5.** Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des statuts.

L'adresse du siège social peut être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

**Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) représenté par cent vingt-cinq (125) parts sociales de cent euros (100,- EUR) chacune.

**Art. 7.** Le capital peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés, en conformité avec l'article 14 des présents Statuts.

**Art. 8.** Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

**Art. 9.** Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

**Art. 10.** Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par l'article 189 de la Loi.

**Art. 11.** La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

**Art. 12.** La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance. Le(s) gérants ne sont pas obligatoirement associés. Le(s) gérant(s) sont révocables ad nutum.

Dans les rapports avec les tiers, le(s) gérant(s) aura(ont) tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant et en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société sera engagée par la seule signature du gérant unique, et, en cas de pluralité de gérants, par la signature individuelle de chacun des membres du conseil de gérance.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, peut subdéléguer une partie de ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, déterminera les responsabilités et la rémunération (s'il en est) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

En cas de pluralité de gérants, les résolutions du conseil de gérance seront adoptées à la majorité des gérants présents ou représentés.

**Art. 13.** Le ou les gérants ne contractent en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

**Art. 14.** L'associé unique exerce tous pouvoirs qui lui sont conférés par l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quelque soit le nombre de parts qu'il détient. Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre des parts détenues par lui. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital.

Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptées que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

**Art. 15.** L'année sociale commence le premier janvier et se termine le 31 décembre, à l'exception de la première année qui débutera à la date de constitution et se terminera le 31 décembre 2004.

**Art. 16.** Chaque année, au trente et un décembre, les comptes de la Société sont établis et le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

**Art. 17.** Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent du capital social.

Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion avec leur participation dans le capital de la Société.

**Art. 18.** Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

**Art. 19.** Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

*Souscription - Libération*

Les parts sociales ont été souscrites par LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., préqualifiée, qui est l'associé unique de la société.

Toutes les parts sociales ont été intégralement souscrites et libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) se trouve dès maintenant à la disposition de la société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentant qui le constate expressément.

*Frais*

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution à environ mille deux cent cinquante euros (1.250,- EUR).

*Décisions de l'associé unique*

1) La société est administrée par un gérant:

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., préqualifiée.

La durée de son mandat est illimitée et il a le pouvoir d'engager la société par sa seule signature.

2) L'adresse du siège social est fixée à L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: S. Canova, H. Boersen, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 25 mai 2004, vol. 427, fol. 76, case 12. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 26 mai 2004.

H. Hellinckx.

(042378.3/242/245) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juin 2004.

---

**IRIS SECURITIES LUXEMBOURG, Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 47.807.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 21 mai 2004, réf. LSO-AQ03997, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

IRIS SECURITIES LUXEMBOURG, Société anonyme

Signature

(041578.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2004.

---

**IRIS SECURITIES LUXEMBOURG, Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 47.807.

*Assemblée Générale de la Société IRIS SECURITIES LUXEMBOURG S.A. réunie*

*le mercredi 31 mars 2004 à 11.00 heures au siège social de la Société*

La séance est ouverte à 11 heures au siège social de la société.

1- Liste de présences

La liste des présences est signée par les mandataires des actionnaires dont les pouvoirs sont vérifiés et qui déclarent représenter valablement leur mandant respectif. La liste des présences demeure annexée au présent procès-verbal.

2- Nomination du Président et Constitution du bureau de l'assemblée.

Conformément aux statuts, Monsieur Jean Zurstrassen, Président du Conseil d'Administration préside l'assemblée.

Le bureau est constitué:

Monsieur Thibaut Dawans est nommé secrétaire et accepte.

Madame Nathalie Robillard est nommée Scrutateur et accepte.

Le Président constate que l'intégralité du Capital est présent ou représenté.

Il n'y a dès lors pas lieu à justifier des convocations à la présente assemblée générale.

3. Bilan au 31 décembre 2003 et rapport de gestion du Conseil d'Administration, approbation.

L'Assemblée procède à l'examen des comptes de la société arrêtés au 31 décembre 2003 ainsi qu'à celui du rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration dont le Président de l'Assemblée donne lecture. Ces documents demeureront annexés au procès-verbal de l'Assemblée.

L'exercice se solde par une perte de 42.304,62 EUR.

L'Assemblée approuve le bilan au 31 décembre 2003 à l'unanimité et sans remarque.

4. Rapport du réviseur sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2003, approbation.

Le rapport du réviseur est lu et commenté: il n'emporte aucune remarque. Le rapport est approuvé par l'Assemblée à l'unanimité et sans remarque. Il demeurera annexé au procès-verbal de l'assemblée.

5. Décharge aux Administrateurs.

L'assemblée donne à l'unanimité et sans remarque décharge aux administrateurs de la société sur base des comptes au 31 décembre 2003 qui lui sont soumis.

6. Prorogation des Administrateurs.

L'assemblée arrête la composition du Conseil d'Administration comme suit:

Représentants des parts «A» du capital: Mr Jean Guillaume Zurstrassen

Mr Grégoire de Streel

Mr Thierry Ternier

Représentants des parts «B» du capital: Mme. Marleen Drees

Mr Thibaut Dawans

Mr Jérôme Dawans

Le mandat de tous les administrateurs expirera à l'issue de la prochaine assemblée générale à tenir en mars 2005.

7. Décharge au réviseur.

L'assemblée donne décharge à l'unanimité et sans remarque au réviseur de la société pour sa mission sur base des comptes arrêtés au 31 décembre 2003.

8. Affectation du Résultat de l'exercice.

Se rangeant à la proposition du Conseil d'Administration contenue dans son rapport de gestion, l'assemblée décide à l'unanimité de reporter intégralement la perte de 42.304,62 EUR.

Le procès-verbal a été relu et signé par le Président, le Secrétaire et le Scrutateur.

T. Dawans / J.-G. Zurstrassen / N. Robillard

Secrétaire/ Président / Scrutateur

*Feuille de présence:*

Actionnaires	Actions	Signature des Membres présents Ou des mandataires
RAMPSELBERGS & Cie S.A. 7, avenue Baron d'Huart B-1150 BRUXELLES . . . .	2.000	Signature.
KEYTRADE BANK S.A. 100, Boulevard du Souverain B-1150 BRUXELLES	2.000	Signature.
Signature / Signature / Signature Scrutateur / Président / Secrétaire		

Enregistré à Luxembourg, le 21 mai 2004, réf. LSO-AQ03996. – Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(041582.3/000/60) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2004.

**IRIS SECURITIES LUXEMBOURG, Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 47.807.

*Rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale  
des Actionnaires du Mercredi 31 mars 2004 à 11.00 heures*

L'exercice arrêté au 31 décembre 2003 se solde par une perte de EUR 42.304,62 que le Conseil d'Administration propose de reporter à nouveau.

Le Conseil a pu apprécier les efforts des collaborateurs, Madame Robillard et Monsieur Warchol tout au long de cette année.

Luxembourg, le 13 février 2004

J. Zurstrassen / T. Ternier / G. de Streel / M. Drees / T. Dawans / J. Dawans

Signature / Signature / Signature / Signature / Signature / Signature /

Enregistré à Luxembourg, le 21 mai 2004, réf. LSO-AQ03995. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(041585.2//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2004.

**CASTLE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.  
R. C. Luxembourg B 40.484.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 mai 2004, réf. LSO-AQ04349, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 avril 2004.

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

(041826.3/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2004.

---

**CASTLE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.  
R. C. Luxembourg B 40.484.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 24 mai 2004, réf. LSO-AQ04351, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 avril 2004.

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

(041827.3/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2004.

---

**SHARE, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 28.744.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2004, réf. LSO-AQ05445, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mai 2004.

*Pour SHARE*

BANQUE DEGROOF LUXEMBOURG S.A.

*Agent Domiciliaire*

J.-M. Gelhay / M. Vermeersch

*Directeur / Fondé de Pouvoir Principal*

(042264.3/034/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juin 2004.

---

**SHARE, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 28.744.

*Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Luxembourg le 19 avril 2004*

L'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

1. de reporter à nouveau le résultat de l'exercice social clôturé au 31 décembre 2003.
2. de réélire Messieurs Yves Kempf, Jean-Louis Berthet, Georges Muller, Vincent Planche et Jean-Michel Gelhay en qualité d'administrateurs pour le terme d'un an, prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2005.
3. de réélire KPMG AUDIT en qualité de Réviseur d'Entreprises pour le terme d'un an, prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2005.

Luxembourg, le 17 mai 2004.

*Pour SHARE*

BANQUE DEGROOF LUXEMBOURG S.A.

*Agent Domiciliaire*

J.-M. Gelhay / M. Vermeersch

*Directeur / Fondé de Pouvoir Principal*

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2004, réf. LSO-AQ05446. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(042271.3/034/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juin 2004.

---

**RVE, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.**

Gesellschaftssitz: L-1337 Luxemburg, rue de la Cimenterie.

H. R. Luxemburg B 100.916.

## STATUTEN

Im Jahre zweitausendundvier, den siebten Mai.

Vor dem unterzeichneten Notar Marthe Thyès-Walch, mit Amtswohnsitz in Luxemburg.

Ist erschienen:

Die Gesellschaft mit beschränkter Haftung BJ VERWALTUNGS- UND BETEILIGUNGSGESELLSCHAFT mbH, mit Sitz in Frankfurt am Main, Unterster Zwerchweg 3, eingetragen im Amtsgericht von Frankfurt am Main unter der Nummer HR B 34309,

hier vertreten durch ihre alleinige Geschäftsführerin, Frau Barbara Jungehülsing, geborene Levien, Kauffrau, wohnhaft in Frankfurt am Main, Unterster Zwerchweg 3.

Welche Komparentin, handelnd wie vorerwähnt, den amtierenden Notar ersucht, die Satzung einer Gesellschaft mit beschränkter Haftung wie folgt zu beurkunden.

**Art. 1.** Es wird hiermit eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung nach luxemburgischem Recht gegründet (société à responsabilité limitée), die dem nachstehenden Gesellschaftsvertrag sowie der diesbezüglichen Gesetzgebung unterliegt.

**Art. 2.** Zweck der Gesellschaft ist die Ver- und Entsorgung gewerblicher Betriebe aller Art und der damit zusammenhängenden Tätigkeiten.

Die Gesellschaft kann sämtliche Geschäfte tätigen, welche mittelbar oder unmittelbar mit dem Hauptzweck der Gesellschaft in Verbindung stehen. Auch kann sie sämtliche kaufmännischen, finanziellen, mobiliaren oder immobilaren Tätigkeiten ausüben, die zur Förderung des Hauptzwecks der Gesellschaft mittelbar oder unmittelbar dienlich sein können.

**Art. 3.** Die Gesellschaft hat eine unbeschränkte Dauer.

**Art. 4.** Die Gesellschaft führt den Namen RVE, S.à r.l., société à responsabilité limitée.

**Art. 5.** Der Sitz der Gesellschaft ist in Luxemburg.

Er kann durch Beschluss einer ausserordentlichen Gesellschafterversammlung an jeden anderen Ort des Grossherzogtums verlegt werden.

**Art. 6.** Das Gesellschaftskapital beträgt zwölftausendfünfhundert Euro (EUR 12.500,-), eingeteilt in einhundertfünf- undzwanzig (125) Anteile zu je einhundert Euro (EUR 100,-).

Diese einhundertfünfundzwanzig (125) Anteile wurden von dem alleinigen Gesellschafter, die Gesellschaft BJ VERWALTUNGS- UND BETEILIGUNGSGESELLSCHAFT mbH, vorgeannt, gezeichnet.

Die Anteile wurden voll in bar eingezahlt, so dass ab heute der Gesellschaft die Summe von zwölftausendfünfhundert Euro (EUR 12.500,-) zur Verfügung steht, was der Gesellschafter anerkennt.

**Art. 7.** Das Gesellschaftskapital kann jederzeit, unter den gesetzlichen Bedingungen, abgeändert werden.

**Art. 8.** Jeder Anteil berechtigt zur proportionalen Beteiligung an den Nettoaktiva und an den Gewinnen der Gesellschaft.

**Art. 9.** Die Gesellschaftsanteile sind frei übertragbar, solange die Gesellschaft aus nur einem Gesellschafter besteht.

Zur Abtretung von Gesellschaftsanteilen unter Lebenden an Nichtgesellschafter bedarf es der einstimmigen Genehmigung der Generalversammlung der Gesellschafter, welche wenigstens drei Viertel des Gesellschaftskapitals vertreten müssen.

**Art. 10.** Tod, Verlust der Geschäftsfähigkeit, Konkurs oder Zahlungsunfähigkeit eines Gesellschafters lösen die Gesellschaft nicht auf.

**Art. 11.** Gläubiger, Berechtigte oder Erben können nie einen Antrag auf Siegelanlegung am Gesellschaftseigentum oder an den Gesellschaftsschriftstücken stellen.

**Art. 12.** Die Gesellschaft hat einen oder mehrere Geschäftsführer, welche nicht Gesellschafter sein müssen, und welche von der Gesellschafterversammlung ernannt werden.

Die Generalversammlung bestimmt die Befugnisse der Geschäftsführer.

Der oder die Geschäftsführer können Bevollmächtigte ernennen, deren Befugnisse und Vergütungen festlegen und sie abberufen.

**Art. 13.** Bezüglich der Verbindlichkeit der Gesellschaft sind die Geschäftsführer als Beauftragte nur für die Ausführung ihres Mandates verantwortlich.

**Art. 14.** Solange die Gesellschaft aus nur einem Gesellschafter besteht, hat dieser alle Befugnisse, die das Gesetz der Gesellschafterversammlung gibt.

Sollte zu einem späteren Zeitpunkt die Gesellschaft aus mehreren Gesellschaftern bestehen, sind die Beschlüsse der Gesellschaft erst dann rechtswirksam, wenn sie von den Gesellschaftern, die mehr als die Hälfte des Gesellschaftskapitals darstellen, angenommen werden. Beschlüsse, welche eine Abänderung der Statuten bewirken, sind nur dann rechtswirksam, wenn sie von Gesellschaftern angenommen wurden, die mindestens drei Viertel des Gesellschaftskapitals vertreten.

Beschlüsse der Gesellschaft werden in ein Spezialregister eingetragen. Verträge die zwischen dem alleinigen Gesellschafter und der Gesellschaft, vertreten durch letzteren, abgeschlossen wurden, werden ebenfalls in ein Spezialregister eingetragen.

**Art. 15.** Das Geschäftsjahr beginnt am ersten Januar und endet am einunddreissigsten Dezember. Das erste Geschäftsjahr beginnt am heutigen Tag und endet am einunddreissigsten Dezember zweitausendundvier.

**Art. 16.** Am einunddreissigsten Dezember eines jeden Jahres werden die Konten abgeschlossen, und die Geschäftsführung erstellt den Jahresabschluss in Form einer Bilanz nebst Gewinn- und Verlustrechnung.

**Art. 17.** Am Gesellschaftssitz kann jeder Gesellschafter während der Geschäftszeit Einsicht in die Bilanz und in die Gewinn- und Verlustrechnung nehmen.

**Art. 18.** Der nach Abzug der Kosten, Abschreibungen und sonstigen Lasten verbleibende Betrag stellt den Nettogewinn dar.

Fünf Prozent dieses Gewinnes werden der gesetzlichen Rücklage zugeführt, bis diese zehn Prozent des Gesellschaftskapitals erreicht hat. Der verbleibende Betrag steht der Gesellschafterversammlung zur freien Verfügung.

**Art. 19.** Im Falle einer Auflösung der Gesellschaft wird die Liquidation von einem oder mehreren, von der Gesellschafterversammlung ernannten Liquidatoren, welche nicht Gesellschafter sein müssen, durchgeführt. Die Gesellschafterversammlung legt deren Befugnisse und Bezüge fest.

**Art. 20.** Für alle Punkte, welche nicht in dieser Satzung festgelegt sind, sind die gesetzlichen Bestimmungen anwendbar.

#### *Kosten*

Die Kosten und Gebühren, unter irgendwelcher Form, welche der Gesellschaft wegen ihrer Gründung obliegen oder zur Last gelegt werden, werden auf eintausendzweihundert Euro (EUR 1.200,-) abgeschätzt.

#### *Ausserordentliche Generalversammlung*

Sodann erklärt der alleinige Gesellschafter, folgende Beschlüsse zu fassen:

#### *Erster Beschluss*

Die Adresse der Gesellschaft lautet:

Site Mecanarbed, rue de la Cimenterie, L-1337 Luxemburg.

#### *Zweiter Beschluss*

Zum Geschäftsführer wird auf unbestimmte Dauer ernannt:

Frau Barbara Jungehülsing, vorgeannt.

Die Gesellschaft wird durch die alleinige Unterschrift des Geschäftsführers verpflichtet.

Der Notar hat die Komparentin darauf aufmerksam gemacht, dass eine Handlungsmächtigung, in Bezug auf den Gesellschaftszweck, ausgestellt durch die luxemburgischen Behörden, vor jeder kommerziellen Tätigkeit erforderlich ist, was die Komparentin ausdrücklich anerkennt.

Worüber Urkunde, aufgenommen zu Bartringen, im Jahre, Monate und am Tage wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung, hat die vorgeannte Komparentin zusammen mit dem instrumentierenden Notar die vorliegende Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: B. Jungehülsing, M. Walch.

Enregistré à Luxembourg, le 13 mai 2004, vol. 143S, fol. 53, case 6. – Reçu 125 euros.

*Le Receveur (signé):* J. Muller.

Für gleichlautende Ausfertigung erteilt zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 26. Mai 2004.

M. Thyès-Walch.

(041906.3/233/102) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2004.

### **MALORAN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 24, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 57.637.

Le bilan au 30 juin 2001, enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2004, réf. LSO-AQ05330, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 avril 2004.

*Pour la société*

**FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS**

*Experts-comptables et fiscaux*

*Réviseurs d'entreprises*

Signatures

(041668.3/592/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2004.



**COM-PASS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1258 Luxembourg, 6, rue Jean-Pierre Brasseur.  
R. C. Luxembourg B 87.910.

L'an deux mille quatre, le vingt-sept avril.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme COM-PASS S.A., ayant son siège social à L-2418 Luxembourg, 5, rue de la Reine, R. C. Luxembourg section B numéro 87.910, constituée suivant acte reçu le 12 juin 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1278 du 4 septembre 2002.

L'assemblée est présidée par Monsieur Romain Vanderstraeten, conseiller, demeurant à Schoten (Belgique).

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Hubert Janssen, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Clôturée, cette liste de présence fait apparaître que les 62 (soixante-deux) actions, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

*Ordre du jour:*

1.- Modification de l'article 3 des statuts (objet social) pour lui donner la teneur suivante:

«3.1. La société a pour objet:

les prestations de services administratifs à l'exclusion de toutes activités rentrant dans la profession d'expert comptable et de conseil économique, les prestations de services informatiques à l'exclusion de toute activité artisanale.

3.2. La société a en outre pour objet la prise de participation sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière et notamment l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur, l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse, de tous concours, prêts, avances ou garanties, enfin toute activité et toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet, sans vouloir bénéficier du régime fiscal particulier organisé par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés de participations financières.

3.3. La société peut réaliser toutes opérations commerciales, techniques ou financières en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs prédécrits, de manière à en faciliter l'accomplissement.»

2.- Transfert du siège social de la société à l'adresse suivante: L-1258 Luxembourg, 6, rue Jean-Pierre Brasseur.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les actionnaires décident ce qui suit à l'unanimité:

*Première résolution*

L'intégralité du capital social étant représentée à la présente l'Assemblée, l'Assemblée décide de renoncer aux formalités de convocation, les actionnaires représentés se considérant dûment convoqués et déclarent par ailleurs avoir eu parfaite connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide de modifier l'article 3 des statuts (objet social) pour lui donner la teneur suivante:

«3.1. La société a pour objet:

les prestations de services administratifs à l'exclusion de toutes activités rentrant dans la profession d'expert-comptable et de conseil économique, les prestations de services informatiques à l'exclusion de toute activité artisanale.

3.2. La société a en outre pour objet la prise de participation sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière et notamment l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur, l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse, de tous concours, prêts, avances ou garanties, enfin toute activité et toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet, sans vouloir bénéficier du régime fiscal particulier organisé par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés de participations financières.

3.3. La société peut réaliser toutes opérations commerciales, techniques ou financières en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs prédécrits, de manière à en faciliter l'accomplissement.»

*Troisième résolution*

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société à l'adresse suivante:

L-1258 Luxembourg, 6, rue Jean-Pierre Brasseur.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: R. Vanderstraeten, H. Janssen, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2004, vol. 143S, fol. 40, case 12.– Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 mai 2004.

J. Elvinger.

(042500.3/211/68) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juin 2004.

---

**COM-PASS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1258 Luxembourg, 6, rue Jean-Pierre Brasseur.

R. C. Luxembourg B 87.910.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, en date du 1<sup>er</sup> juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Elvinger.

(042502.3/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juin 2004.

---

**PADDINGTON CORPORATION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 100.941.

**STATUTES**

In the year two thousand four, on the nineteen of May.

Before us Maître Henri Hellinckx, notary residing in Mersch.

There appeared:

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., having its registered office in L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller, R.C. Luxembourg B 37.974,

here represented by Miss Séverine Canova, lawyer, residing professionally at Luxembourg and Mr Herman Boersen, lawyer, residing professionally at Luxembourg, acting jointly in their respective capacities as attorneys-in-fact A.

Such appearing party, represented as thereabove mentioned, has requested the undersigned notary to inscribe as follows the articles of association of a société à responsabilité limitée unipersonnelle:

**Art. 1.** There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the «Company»), and in particular the law dated 10th August, 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the «Law»), as well as by the articles of association (hereafter the «Articles»), which specify in the articles 7, 10, 11 and 14 the exceptional rules applying to one member company.

**Art. 2.**

2.1. The object of the Company is the acquisition of participations, interests and units, in Luxembourg or abroad, in any form whatsoever and the management of such participations, interests and units. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever.

2.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies or to any other company. It may also give guarantees and grant securities in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other company. The Company may further pledge, transfer, encumber or otherwise create security over all or over some of its assets.

2.3. The Company may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents and/or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

2.4. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

2.5. The Company may carry out any commercial and/or financial transactions with respect to direct or indirect investments in movable and immovable property including but not limited to acquiring, owning, hiring, letting, leasing, renting, dividing, draining, reclaiming, developing, improving, cultivating, building on, selling or otherwise alienating, mortgaging, pledging or otherwise encumbering movable or immovable property.

2.6. The above description is to be understood in the broadest senses and the above enumeration is not limiting.

**Art. 3.** The Company is formed for an unlimited period of time.

**Art. 4.** The Company will have the name PADDINGTON CORPORATION, S.à r.l.

**Art. 5.** The registered office is established in Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its partners deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the manager or in case of plurality of managers, by a decision of the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

**Art. 6.** The capital is set at twelve thousand five hundred euros (12,500.- EUR) divided into one hundred and twenty-five (125) share quotas of one hundred euros (100.- EUR) each.

**Art. 7.** The capital may be changed at any time by a decision of the single partner or by decision of the partners' meeting, in accordance with article 14 of these Articles.

**Art. 8.** Each share entitles to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

**Art. 9.** Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

**Art. 10.** In case of a single partner, the Company's shares held by the single partner are freely transferable.

In the case of plurality of partners, the shares held by each partner may be transferred by application of the requirements of article 189 of the Law.

**Art. 11.** The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single partner or of one of the partners.

**Art. 12.** The Company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be partners. The manager(s) may be revoked ad nutum.

In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article 12 shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of partners fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

The Company shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the sole signature of any of the members of the board of managers.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may sub-delegate his powers for specific tasks to one or several ad hoc agents.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

In case of plurality of managers, the resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented.

**Art. 13.** The manager or the managers (as the case may be) assume, by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company.

**Art. 14.** The single partner assumes all powers conferred to the general partner meeting.

In case of a plurality of partners, each partner may take part in collective decisions irrespective of the number of shares which he owns. Each partner has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by partners owning more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the Articles of the Company may only be adopted by the majority of the partners owning at least three quarter of the Company's share capital, subject to the provisions of the Law.

**Art. 15.** The Company's year starts on the 1st of January and ends on the 31st of December, with the exception of the first year, which shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on the 31st of December 2004.

**Art. 16.** Each year, with reference to 31st of December, the Company's accounts are established and the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each partner may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

**Art. 17.** The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

The balance of the net profits may be distributed to the partner(s) commensurate to his/ their share holding in the Company.

**Art. 18.** At the time of winding up the Company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, partners or not, appointed by the partners who shall determine their powers and remuneration.

**Art. 19.** Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

#### *Subscription - Payment*

The share quotas have been subscribed by LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., prenamed, which is the sole partner of the company.

The share quotas have been fully paid up in cash, so that the sum of twelve thousand five hundred euros (12,500.- EUR) is now available to the company, proof of which has been given to the undersigned notary who acknowledges it.

*Estimate*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately one thousand two hundred and fifty euros (1,250.- EUR).

*Resolutions of the sole partner*

1) The company will be administered by one manager:

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., prenamed.

The duration of its mandate is unlimited and it has the power to bind the company by its sole signature.

2) The address of the corporation is in L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille quatre, le dix-neuf mai.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch.

A comparu:

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., ayant son siège social à L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller, R.C. Luxembourg B 37.974,

ici représentée par Mademoiselle Séverine Canova, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg et Monsieur Herman Boersen, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg, agissant en leurs qualités respectives de fondés de pouvoirs A.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée unipersonnelle dont elle a arrêté les statuts comme suit:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après «La Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après «La Loi»), ainsi que par les statuts de la Société (ci-après «les Statuts»), lesquels spécifient en leurs articles 7, 10, 11 et 14, les règles exceptionnelles s'appliquant à la société à responsabilité limitée unipersonnelle.

**Art. 2.**

2.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par voie de souscription, achat, échange ou de toute autre manière des actions, parts et autres valeurs mobilières, obligations, bons de caisse, certificats de dépôt et autres instruments de dettes et plus généralement toutes valeurs mobilières et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée.

2.2. La Société pourra emprunter, sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de titres, obligations, bons de caisse et tous titres de dettes et/ou de valeurs mobilières. La Société pourra accorder tous crédits, y compris les intérêts de prêts et/ou par l'émission de valeurs mobilières à ses filiales, sociétés affiliées ou toute autre société. Elle peut aussi apporter des garanties en faveur de tiers afin d'assurer ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou toute autre société. La Société pourra en outre mettre en gage, transférer, encombrer ou autrement créer une garantie sur certains de ses actifs.

2.3. La Société pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets et/ou autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

2.4. La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques de crédit, change, taux d'intérêt et autres risques.

2.5. La Société peut faire toutes opérations commerciales et/ou financières en relation directe ou indirecte avec des investissements de propriété mobiliers et immobiliers y compris mais non limité à l'acquisition, la possession, le louage, la location, le leasing, le bail, la division, le drainage, la réclamation, le développement, l'amélioration, la culture, la construction, la vente ou toute autre aliénation, hypothèque, gage ou toute autre obstruction de propriété mobilière ou immobilière.

2.6. L'énumération qui précède est purement énonciative et non limitative.

**Art. 3.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La Société aura la dénomination PADDINGTON CORPORATION, S.à r.l.

**Art. 5.** Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des statuts.

L'adresse du siège sociale peut être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

**Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) représenté par cent vingt-cinq (125) parts sociales de cent euros (100,- EUR) chacune.

**Art. 7.** Le capital peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés, en conformité avec l'article 14 des présents Statuts.

**Art. 8.** Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

**Art. 9.** Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

**Art. 10.** Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par l'article 189 de la Loi.

**Art. 11.** La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

**Art. 12.** La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance. Le(s) gérants ne sont pas obligatoirement associés. Le(s) gérant(s) sont révocables ad nutum.

Dans les rapports avec les tiers, le(s) gérant(s) aura(ont) tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant et en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société sera engagée par la seule signature du gérant unique, et, en cas de pluralité de gérants, par la signature individuelle de chacun des membres du conseil de gérance.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, peut subdéléguer une partie de ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, déterminera les responsabilités et la rémunération (s'il en est) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

En cas de pluralité de gérants, les résolutions du conseil de gérance seront adoptées à la majorité des gérants présents ou représentés.

**Art. 13.** Le ou les gérants ne contractent en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

**Art. 14.** L'associé unique exerce tous pouvoirs qui lui sont conférés par l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quelque soit le nombre de parts qu'il détient. Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre des parts détenues par lui. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital.

Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptées que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

**Art. 15.** L'année sociale commence le premier janvier et se termine le 31 décembre, à l'exception de la première année qui débutera à la date de constitution et se terminera le 31 décembre 2004.

**Art. 16.** Chaque année, au trente et un décembre, les comptes de la Société sont établis et le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

**Art. 17.** Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent du capital social.

Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion avec leur participation dans le capital de la Société.

**Art. 18.** Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

**Art. 19.** Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

#### *Souscription - Libération*

Les parts sociales ont été souscrites par LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., préqualifiée, qui est l'associé unique de la société.

Toutes les parts sociales ont été intégralement souscrites et libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) se trouve dès maintenant à la disposition de la société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentant qui le constate expressément.

*Frais*

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution à environ mille deux cent cinquante euros (1.250,- EUR).

*Décisions de l'associé unique*

1) La société est administrée par un gérant:

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., préqualifiée.

La durée de son mandat est illimitée et il a le pouvoir d'engager la société par sa seule signature.

2) L'adresse du siège social est fixée à L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: S. Canova, H. Boersen, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 25 mai 2004, vol. 427, fol. 76, case 10. – Reçu 125 euros.

*Le Receveur (signé): A. Muller.*

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 26 mai 2004.

H. Hellinckx.

(042373.3/242/245) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juin 2004.

---

**SEA INDEPENDENCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 55, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 71.846.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 24 mai 2004, réf. LSO-AQ04313, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 mai 2004

Signature.

(041356.3/1285/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2004.

---

**SEA INDEPENDENCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 55, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 71.846.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 24 mai 2004, réf. LSO-AQ04311, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 mai 2004

Signature.

(041357.3/1285/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2004.

---

**SEA INDEPENDENCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 55, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 71.846.

**EXTRAIT**

Il résulte des résolutions prises par l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 17 décembre 2003 que:

- La société COMPTABILUX S.A., ayant son siège social à L-2613 Luxembourg 1, place du Théâtre, a été nommée commissaire aux comptes de la société en remplacement de Maître Laurent Fisch, démissionnaire.

- Monsieur Helmut Hohn, employé privé, demeurant D-54578 Walsdorf, Mühlenweg, 12, a été nommé administrateur de la société en remplacement de Maître Pierre Feltgen, démissionnaire

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 mai 2004.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 24 mai 2004, réf. LSO-AQ04323. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(041326.3/1285/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2004.

---

**FFTW FUNDS SELECTION II, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 77.282.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2004, réf. LSO-AQ05384, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 24 mai 2004.

BROWN BROTHERS HARRIMAN (LUXEMBOURG) S.C.A.

Signature

(041699.3/850/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2004.

---

**FFTW FUNDS SELECTION II, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 77.282.

Suite à l'assemblée générale ordinaire du 18 mai 2004, le Conseil d'Administration de la SICAV FFTW FUNDS SELECTION II a pris les résolutions suivantes:

1. Le Conseil d'Administration de la SICAV FFTW FUNDS SELECTION II est composé comme suit, jusqu'à la date de la prochaine assemblée générale ordinaire de 2005:

Onder J. Olcay  
Stephen P. Casper  
Kate Williams  
Patrick Zurstrassen

2. Il a été décidé d'affecter les résultats de la façon suivante:

«Approuver le rapport annuel comprenant le rapport du Comité Directeur et les comptes audités du Fond pour l'année fiscale terminée le 31 décembre 2003, et approuver le rapport d'audit sur la même période, et approuver que les bénéfices, le cas échéant, seront reportés pour le prochain exercice.»

Luxembourg, le 24 mai 2004.

BROWN BROTHERS HARRIMAN (LUXEMBOURG) S.C.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2004, réf. LSO-AQ05379. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(041698.3/850/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2004.

---

**BLUE TREE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1409 Luxembourg, 32, rue Edmond Dune.  
R. C. Luxembourg B 60.487.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 24 mai 2004, réf. LSO-AQ04453, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 2004

Signature.

(041401.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2004.

---

**PARFUMS & CO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.  
R. C. Luxembourg B 61.260.

*Résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration du 19 mai 2004*

Monsieur Toby Herkrath, maître en droit, né le 18 mai 1956 à L-Echternach, demeurant à L-1858 Luxembourg, 19, rue de Kirchberg, est coopté administrateur de classe A en remplacement de Monsieur Nicola Tarantino, démissionnaire. Son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de l'an 2004.

Certifié sincère et conforme

Pour PARFUMS & CO S.A.

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2004, réf. LSO-AQ05470. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(041692.3/696/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2004.

---

**IMMOBILIERE C.J.P. 95 S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 71.539.

Il résulte d'une lettre adressée à la société le 29 mars 2004, que la FIDUCIAIRE I.T.P. S.A. dénonce, avec effet immédiat, le siège de la société anonyme IMMOBILIERE C.J.P. 95 S.A. à L-8077 Bertrange, 83 rue de Luxembourg.

Bertrange, le 30 mars 2004.

FIDUCIAIRE ITP DIRECTION

Signature

Il résulte d'une lettre adressée à la société le 29 mars 2004, que les sociétés suivantes démissionnent, avec effet immédiat, de leur poste d'administrateurs de la société anonyme WINDINVEST S.A.:

- La société LENDL FINANCE Ltd avec siège social à Tortola, Iles Vierges Britanniques;
- La société MADISON VENTURES avec siège social à Belize City;
- La société CHANNEL HOLDINGS INC., avec siège social à Belize City.

Bertrange, le 30 mars 2004.

LENDL FINANCE Ltd / MADISON VENTURES / CHANNEL HOLDINGS INC.

Signatures

Il résulte d'une lettre adressée à la société le 29 mars 2004, que Monsieur François David démissionne, avec effet immédiat, de son poste de commissaire aux comptes de la société anonyme IMMOBILIERE C.J.P. 95 S.A.

Bertrange, le 30 mars 2004.

F. David

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2004, réf. LSO-AQ06438. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(042256.3//24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juin 2004.

---

**S.A.D. SOCIETE D'AGENCEMENT ET DE DECORATION, S.à r.l.,**

**Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8399 Windhof-Koerich, 20, ancienne route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 52.090.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 24 mai 2004, réf. LSO-AQ04454, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 2004

Signature.

(041402.3/534/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2004.

---

**2000 VOLTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Capellen.

R. C. Luxembourg B 80.736.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 21 mai 2004, réf. LSO-AQ04176, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 26 mai 2004.

Pour 2000 VOLTS, S.à r.l.

J. Reuter

(041656.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2004.

---

**TCR INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 82.467.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 mai 2004, réf. LSO-AQ04836, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 2004.

TCR INTERNATIONAL S.A.

G. Diederich / J.-M. Heitz

Administrateur / Administrateur

(041665.3/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2004.

---



**LA COMPAGNIE FINANCIERE CERES HOLDINGS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.  
R. C. Luxembourg B 39.703.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 24 mai 2004, réf. LSO-AQ04418, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 avril 2004.

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

(041852.3/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2004.

---

**LA COMPAGNIE FINANCIERE CERES HOLDINGS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.  
R. C. Luxembourg B 39.703.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 mai 2004, réf. LSO-AQ04420, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 avril 2004.

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

(041853.3/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2004.

---

**SOCIETE DES ARQUEBUSIERS DE LA VILLE DE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: EUR 51.390,-.**

R. C. Luxembourg B 4.136.

L'an deux mille quatre, le treize mars à 18.00 heures, à Luxembourg, 142, Val Sainte Croix.

Les actionnaires de la SOCIETE DES ARQUEBUSIERS DE LA VILLE DE LUXEMBOURG S.A., au capital de EUR 51.390,- se sont réunis en Assemblée générale ordinaire.

Il est dressé une feuille de présence qui est signée par les actionnaires ou leurs mandataires présents ou entrant en séance. Cette feuille, certifiée par les membres du Bureau demeurera annexée au présent procès-verbal.

L'Assemblée procède à la composition de son Bureau:

Monsieur Nicolas Ueberecken préside l'Assemblée en application de l'article 18 des statuts.

Monsieur Marc Meyer et Monsieur Jacques Kauffman sont appelés comme scrutateurs et acceptent de remplir cette fonction.

Monsieur Marc Baertz fait fonction de secrétaire.

Monsieur le Président constate que l'Assemblée a été régulièrement convoquée par des lettres envoyées huit jours avant l'Assemblée aux actionnaires en nom, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- 1.- Rapports du Conseil d'administration et du commissaire;
- 2.- Approbation du Bilan au 31 décembre 2003 et du Compte de Profits et Pertes de l'exercice 2003;
- 3.- Affectation du résultat;
- 4.- Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire;
- 5.- Nominations statutaires.

Monsieur le Président dépose sur le Bureau la copie de la lettre en question qui est annexée au présent procès-verbal.

Monsieur le Président procède à l'appel des actionnaires présents et au dénombrement des titres qu'ils représentent, soit personnellement, soit comme mandataires, conformément à l'article 19 des statuts.

Monsieur le Président constate d'après la feuille de présence que les propriétaires de 2.950 actions des 5.139 actions, composant le capital social, sont présents ou représentés et qu'ils se sont conformés aux statuts, à l'avis contenu dans les convocations et encore aux prescriptions légales.

Ensuite l'Assemblée passe à l'ordre du jour:

1.- Monsieur le Président donne lecture du Rapport de gestion et du Rapport du Conseil d'administration sur les opérations de l'exercice 2003.

Monsieur le Président donne lecture du rapport du commissaire qui est empêché.

Ces rapports sont annexés au présent procès-verbal.

2.- Monsieur le Président soumet à l'Assemblée le Bilan et le Compte de Profits et Pertes pour l'exercice 2003, pièces qui se trouvent également annexées au présent procès-verbal.

L'Assemblée, ayant entendu ces rapports et pris connaissance de ces documents, approuve le Bilan et le Compte de Profits et Pertes.

3.- L'Assemblée, à l'unanimité, décide d'affecter le résultat de l'exercice soit EUR 1.365.675,85 comme suite. Affectation à la réserve légale de EUR 43,30 qui est augmentée à EUR 5.139,00 soit 10% du capital souscrit. Paiement d'un

dividende brut de EUR 272,15 par action «A» et d'un dividende brut de EUR 191,24 par action «B» soit au total EUR 1.260.000,00. Le solde de EUR 105.632,55 est reporté à nouveau. Le solde du report à nouveau est à présent de EUR 2.450,43.

4.- L'Assemblée, à l'unanimité, donne séparément décharge aux administrateurs et au commissaire.

5.- Les mandats d'administrateurs de Madame Liz Funck-Faber et de Messieurs Jacques Kauffman, Marc Baden, Roger Glaesener et Marc Olinger sont renouvelés pour un nouveau terme de six ans et prendront fin lors de l'Assemblée générale de 2010, statuant sur les comptes de l'exercice 2009.

Monsieur Marc Baertz est nommé administrateur pour terminer le mandat de Monsieur Frinn Schroeder, administrateur démissionnaire. Le mandat de M. Baertz prendra fin lors de l'Assemblée générale du 11 mars 2006.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président lève la séance à 19.00 heures.

Signature / Signature

*Le Vice-Président / Un Administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 14 mai 2004, réf. LSO-AQ03066. – Reçu 16 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(041740.3/571/54) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2004.

---

**ZODIAC S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 75.690.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 mai 2004, réf. LSO-AQ04843, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 2004.

ZODIAC S.A.

A. De Bernardi / G. Diederich

*Administrateur / Administrateur*

(041667.3/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2004.

---

**DYNAMIC MARITIME S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 55, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 76.418.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 24 mai 2004, réf. LSO-AQ04281, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 mai 2004

*Signature.*

(041329.3/1285/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2004.

---

**DYNAMIC MARITIME S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 55, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 76.418.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 24 mai 2004, réf. LSO-AQ04279, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 mai 2004

*Signature.*

(041330.3/1285/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2004.

---

**DYNAMIC MARITIME S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 55, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 76.418.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 mai 2004, réf. LSO-AQ04276, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 mai 2004

*Signature.*

(041332.3/1285/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2004.

---

**DYNAMIC MARITIME S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 55, boulevard de la Pétrusse.  
R. C. Luxembourg B 76.418.

## EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 17 décembre 2003 que:  
- La société COMPTABILUX S.A., ayant son siège social à L-2613 Luxembourg 1, place du Théâtre, a été nommée commissaire aux comptes de la société en remplacement de R.A. Laurent Fisch, démissionnaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 mai 2004.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 24 mai 2004, réf. LSO-AQ04330. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(041319.3/1285/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2004.

**ARGENTA LIFE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 27, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 36.509.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 21 mai 2004, réf. LSO-AQ04071, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 2004.

M<sup>e</sup> F. Schiltz

*Un mandataire*

(041370.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2004.

**ARGENTA LIFE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 27, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 36.509.

*Procès-Verbal de L'Assemblée Générale Ordinaire du 23 avril 2004*

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la Société, qui se tient au siège social, 27, boulevard du Prince Henri à Luxembourg, ce vendredi 23 avril 2004, est ouverte à 16.00 heures sous la présidence de Monsieur Alain Mechanicus, directeur, demeurant à B 1800 Vilvoorde, Trooststraat 18.

Le Président nomme comme scrutateur Mr Hugo Bettens, directeur, demeurant professionnellement à Luxembourg, et désigne pour remplir les fonctions de secrétaire de l'Assemblée Mr Erik Schoepen, directeur, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le Président constate que l'Assemblée a été régulièrement convoquée, conformément à la loi et aux statuts.

Le président constate qu'il résulte de la liste des présences que sur les 1.865 actions représentant un capital social de 18.650.000,- EUR, 1.865 actions sont représentées, soit la totalité des actions, donnant droit à 1.865 voix.

Le Président constate que l'Assemblée est valablement constituée et passe à l'ordre du jour suivant:

1. Rapport du Conseil d'Administration sur les opérations de l'exercice 2003.
2. Rapport du Réviseur d'entreprises sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2003.
3. Examen et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes au 31 décembre 2003.
4. Distribution au titre de dividende de la totalité des réserves libres.
5. Décharge à donner aux Administrateurs.
6. Renouvellement du mandat des administrateurs pour une période de 3 ans.
7. Décharge à donner au Réviseur d'entreprises.
8. Renouvellement du mandat de DELOITTE S.A. en tant que Réviseur d'entreprises.
9. Divers.

*Résolutions*

Après en avoir délibéré, l'Assemblée prend, chaque fois à l'unanimité, les résolutions suivantes:

- 1- L'Assemblée prend connaissance du rapport du Conseil d'Administration sur les opérations de l'exercice 2003.
- 2- L'Assemblée prend connaissance du rapport du Réviseur d'entreprises sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2003.
- 3- L'Assemblée approuve le Bilan et le Compte de Profits et Pertes au 31 décembre 2003, tels qu'ils ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 13 mars 2004; le bénéfice net (après taxes) de 3.753.281,02 EUR sera entièrement distribué au titre de dividende: en tenant compte du versement de l'acompte sur dividende de 1.812.463,56 EUR en date du 22 août 2003, le montant de 1.940.817,46 Eur sera distribué au titre de dividende final.

4- L'Assemblée décide de distribuer la totalité des réserves libres (constituées dans les exercices précédentes) au titre de dividende pour un montant de 11.432.988,23 EUR.

5- L'Assemblée donne décharge aux Administrateurs pour l'exercice 2003 et approuve les affaires traitées avec les Administrateurs ou les Sociétés ou Etablissements dans lesquels certains Administrateurs sont intéressés.

6- L'Assemblée prend connaissance que les mandats de Mr Roger Mertens, Mr Roland Frère et Mr Bruno Gilis en tant qu'Administrateurs de la Société prennent fin à cette Assemblée Générale Ordinaire. L'Assemblée décide de renouveler le mandat de ces trois administrateurs pour une période de trois ans expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2007.

7- L'Assemblée donne décharge au Réviseur d'entreprises pour l'exercice 2003.

8- L'Assemblée prend connaissance que le mandat de DELOITTE S.A. en tant que Réviseur d'entreprises prend fin à cette Assemblée Générale Ordinaire. L'Assemblée décide de renouveler le mandat de DELOITTE S.A. en tant que Réviseur d'entreprises pour l'année comptable 2004.

9- L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président lève la séance à 16h55.

Luxembourg, le 23 avril 2004.

Signature / Signature / Signature

Le Président / le Scrutateur / le Secrétaire

*Liste des actionnaires représentés à L'Assemblée Générale Ordinaire du 23 avril 2004*

N°	Actionnaires	Nombre de parts sociales	Nombre de voix	Signatures
1 à 1.864	ARAS S.A.	1.864	1.864	Signature
1.865	ARGENTA BVG	1	1	Signature

Signature / Signature / Signature

Le Président / le Scrutateur / le Secrétaire

Enregistré à Luxembourg, le 21 mai 2004, réf. LSO-AQ04064. – Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(041369.4/000/60) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2004.

**FIRST NEXUS 21 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 86.231.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 mai 2004, réf. LSO-AQ04848, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 2004.

FIRST NEXUS 21 S.A.

A. De Bernardi / M.-F. Ries-Bonani

Administrateur / Administrateur

(041670.3/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2004.

**GREIWELDINGER LEIT, A.s.b.l., Vereinigung ohne Gewinnzweck.**

Gesellschaftssitz: L-5426 Greiweldingen, 2, Klappegaass.

H. R. Luxemburg F 538.

STATUTEN

Zwischen den Unterzeichneten:

Beck Gaston, Winzer, 10, Bréil - 5426 Greiweldingen, Luxemburger

Beck Paul, Student, 10, Bréil - 5426 Greiweldingen, Luxemburger

Castellani Gina, Hausfrau, 44, rue Ste Barbe - 3416 Düdelingen, Luxemburger

Castellani Louis, Associé, 44, rue Ste Barbe - 3416 Düdelingen, Luxemburger

Di Ronco Raymond, Lehrer, 14, Bläigaass - 5426 Greiweldingen, Luxemburger

Felten Carlo, Gemeindesekretär, 5, Neie Wée - 5427 Greiweldingen, Luxemburger

Friden Mariette, Hausfrau, 8, Bréil - 5426 Greiweldingen, Luxemburger

Frieden Gaston, Arbeiter, 18, Neie Wée - 5427 Greiweldingen, Luxemburger

Hall Margot, Hausfrau, 2, Speltzegaass - 5426 Greiweldingen, Luxemburger

Horsmans Florence, Hausfrau, 22, Knupp - 5426 Greiweldingen, Luxemburger

Horsmans Norbert, Direktor, 22, Knupp - 5426 Greiweldingen, Luxemburger

Kieffer Fernand, Arbeiter, 2, Klappegaass - 5426 Greiweldingen, Luxemburger

Kieffer Francine, Hausfrau, 2, Klappegaass - 5426 Greiweldingen, Luxemburger

Kirch Luc, CFL-Beamter, 6, Strachen - 5426 Greiweldingen, Luxemburger

Kirch Michèle, Privatbeamtin, 6, Strachen - 5426 Greiweldingen, Luxemburger

Kirch Roger, Rentner, 1, Bläigaass - 5426 Greiweldingen, Luxemburger

Mathias Nico, Elektro-Mechaniker, 1, Neie Wée - 5427 Greiweldingen, Luxemburger  
 Speltz Carlo, Lehrer, 15, Neie Wée - 5427 Greiweldingen, Luxemburger  
 Speltz René, Winzer, 4, Ouschtergaass - 5426 Greiweldingen, Luxemburger  
 Stronck Jos., Winzer, 4, op den Azengen - 5427 Greiweldingen, Luxemburger  
 Vesque Anny, Hausfrau, 6, Gemengebreck - 5426 Greiweldingen, Luxemburger  
 Vesque Alain, Student, 6, Gemengebrëck - 5426 Greiweldingen, Luxemburger  
 Vesque Carlo, Gemeindearbeiter, 6, Gemengebreck, 5426 Greiweldingen, Luxemburger  
 wurde eine Gesellschaft ohne Gewinnzweck nach den Bestimmungen des Gesetzes vom 21. April 1928 über die  
 «Vereinigung ohne Gewinnzweck und die Institute öffentlichen Nutzens» gegründet.

### I.- Name, Zweck, Sitz und Dauer

**Art. 1.** Die Vereinigung trägt den Namen GREIWELDINGER LEIT, A.s.b.l.

**Art. 2.** Ziele der Vereinigung sind:

- a) die Förderung aller strukturellen, kulturellen, gesellschaftlichen und touristischen Aktivitäten, sowie die Mitarbeit an der Verschönerung, dem Ausbau und der Entwicklung der Ortschaft Greiweldingen.
- b) die Koordination der verschiedenen Vereinsaktivitäten.
- c) die Vertretung der lokalen Interessen bei Staat, Gemeinde, Verwaltungen und anderen Institutionen.

**Art. 3.** Der Sitz der Vereinigung ist Greiweldingen. Die Dauer der Vereinigung ist unbegrenzt.

**Art. 4.** Die Vereinigung ist politisch, ideologisch und religiös neutral.

### II.- Mitglieder

**Art. 5.** Anrecht auf ordentliche Mitgliedschaft haben:

- a) sämtliche Vereine, welche ihren Sitz in der Ortschaft Greiweldingen haben.
- b) sämtliche Einwohner der Ortschaft Greiweldingen.
- c) Personen, welche ihren Wohnsitz nicht in Greiweldingen haben, jedoch die Ziele der Vereinigung unterstützen wollen.

**Art. 6.** Die Mindestzahl der ordentlichen Mitglieder darf nicht weniger als sieben betragen.

**Art. 7.** Die Aufnahme der ordentlichen Mitglieder erfolgt durch den Verwaltungsrat der Vereinigung.

**Art. 8.** Der Austritt eines ordentlichen Mitgliedes erfolgt gemäss Artikel 12 des obengenannten Gesetzes vom 21. April 1928.

**Art. 9.** Als Ehrenmitglieder können alle Personen und Organisationen aufgenommen werden, welche mindestens alljährlich den von der Generalversammlung festgelegten Beitrag an die Vereinigung entrichten. Zu Ehrenmitgliedern können vom Verwaltungsrat noch solche Personen ernannt werden, die sich in besonderem Masse um die Gesellschaft verdient gemacht haben. Sie können vom Verwaltungsrat auf Lebenszeit ernannt werden.

### III.- Verwaltung

**Art. 10.** Die Geschäftsführung der Vereinigung obliegt einem Verwaltungsrat. Dieser besteht aus mindestens sieben und höchstens aus neunzehn Mitgliedern.

**Art. 11.** Der Verwaltungsrat setzt sich zusammen aus:

- a) jeweils einem Vertreter der Vereine, die der Gesellschaft als Mitglied angehören. Die werden vom Vorstand ihrer jeweiligen Vereine jährlich bestimmt.
- b) aus Vertretern der in Art. 5 Abs. b) und c) genannten Mitgliedern.

**Art. 12.** Die Generalversammlung wählt die in Art. 11 Abs. b) genannten Verwaltungsratsmitglieder in geheimer Abstimmung für die Dauer von 3 Jahren. Die Wiederwahl ist zulässig. Wird der Posten eines Verwaltungsratsmitgliedes vor Ablauf des Mandates vakant, so wird er vom Verwaltungsrat provisorisch und von der nächsten ordentlichen Generalversammlung definitiv besetzt. Das neue Mitglied beendet das Mandat seines Vorgängers.

**Art. 13.** Die Verwaltungsratsmitglieder wählen unter sich einen Präsidenten, Vize-Präsidenten, Sekretär und Kassierer.

**Art. 14.** Der Verwaltungsrat wird vom Präsidenten einberufen. Der Verwaltungsrat muss innerhalb acht Tagen einberufen werden, falls die Hälfte seiner Mitglieder dies verlangt.

**Art. 15.** Beschlüsse des Verwaltungsrates werden mit einfacher Mehrheit gefasst. Er ist beschlussfähig, wenn mehr als die Hälfte seiner Mitglieder anwesend sind. Erreicht er diese Zahl nicht, wird er binnen vierzehn Tagen neu einberufen und entscheidet mit einfacher Stimmenmehrheit der anwesenden Mitglieder.

**Art. 16.** Die Vereinigung wird rechtskräftig vertreten durch zwei Mitglieder des Verwaltungsrates, darunter der Präsident oder der Vize-Präsident.

**Art. 17.** Das Geschäftsjahr beginnt am 1. Januar und endet am 31. Dezember.

**Art. 18.** Der Beschlussfassung der Generalversammlung obliegen:

- a) Statutenabänderungen.
- b) Ernennungen und Amtsenthebungen der Verwaltungsratsmitglieder.
- c) die Genehmigung der Jahresabrechnung.
- d) die Entlastung des Verwaltungsrates.
- e) die Auflösung der Vereinigung.

**Art. 19.** Die ordentliche Generalversammlung ernennt zwei Kassenrevisoren auf ein Jahr. Wiederwahl ist zulässig. Den Kassenrevisoren obliegt die Überprüfung der Buchführung, der Kasse und insbesondere des Jahresabschlusses.

**Art. 20.** Die Generalversammlung tritt mindestens einmal im Jahr zusammen, innerhalb der drei ersten Monate nach Ablauf des Geschäftsjahres. Die Einberufung durch den Verwaltungsrat erfolgt durch öffentlichen Anschlag in Greiwdingen mindestens acht Tage vor dem Versammlungsdatum.

#### **IV.- Vereinsvermögen**

**Art. 21.** Das Vereinsvermögen besteht aus den jährlichen Beiträgen der ordentlichen Mitglieder und Ehrenmitglieder, aus Spenden von Freunden und Gönnern, aus den Gewinnen von Veranstaltungen, aus Anleihen, sowie aus privaten und öffentlichen Zuschüssen. Die Höhe der jährlichen Mitgliedsbeiträge wird von der Generalversammlung festgelegt. Der Höchstbetrag ist tausend Franken.

**Art. 22.** Finanzielle Zuwendungen aus dem Vereinsvermögen an die Mitglieder sind nicht gestattet.

#### **V.- Auflösung der Vereinigung**

**Art. 23.** Die Auflösung der Vereinigung erfolgt nach den Artikeln 20 bis 24 des Gesetzes vom 21. April 1928.

#### **VI.- Schlussbestimmungen**

**Art. 24.** Alle Einzelheiten, welche durch die gegenwärtigen Statuten, beziehungsweise durch das Gesetz vom 21. April 1928 nicht vorgesehen sind, werden durch eine Geschäftsordnung geregelt. Diese bedarf jedoch der Genehmigung durch die Generalversammlung.

Angenommen in Greiwdingen im 5. Jahre des Bestehens der Vereinigung am 2. April 1989.

Die Unterzeichneten:

G. Beck / P. Beck / G. Castellani / L. Castellani / R. Di Ronco/ C. Felten / G. Frieden / M. Hall / F. Horsmans  
Signature / Signature / Signature / Signature / Signature / Signature / Signature / Signature / Signature /

N. Horsmans / F. Kieffer / F. Kieffer / L. Kirch / M. Kirch / N. Mathias / C. Speltz / R. Speltz / J. Stronck / A. Vesque  
Signature / Signature / Signature / Signature / Signature / Signature / Signature / Signature / Signature / Signature /

A. Vesque / C. Vesque / M. Friden / R. Kirch  
Signature / Signature / Signature / Signature

Stadtbredimus, le 25 mai 1990.

Le Conseil Communal  
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2004, réf. LSO-AQ05852. – Reçu 243 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(041793.3/000/113) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2004.

#### **DISTRI-LASER INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 73.363.

Il résulte d'une lettre adressée à la société le 8 mars 2004, que la FIDUCIAIRE I.T.P. S.A. dénonce, avec effet immédiat, le siège de la société anonyme DISTRI-LASER INTERNATIONAL S.A. à L-3378 Livange, Centre d'Affaires «le 2000».

Livange, le 19 avril 2004.

FIDUCIAIRE ITP DIRECTION  
Signature

Il résulte d'une lettre adressée à la société le 8 mars 2004, que les sociétés suivantes démissionnent, avec effet immédiat, de leur poste d'administrateurs de la société anonyme DISTRI-LASER INTERNATIONAL S.A.:

- La société DUSTIN INVEST INC avec siège social à 2, Commercial Center Square, P.O. BOX 71, Alofi/Niue;
- La société DL HOLDING S.A. avec siège social à L-8077 Bertrange, 83, rue de Luxembourg;
- La société CHANNEL HOLDINGS INC., avec siège social à Belize City.

Livange, le 19 avril 2004.

DUSTIN INVEST INC / DL HOLDING S.A. / CHANNEL HOLDINGS INC  
Signatures

Il résulte d'une lettre adressée à la société le 8 mars 2004, que Monsieur François David démissionne, avec effet immédiat, de son poste de commissaire aux comptes de la société anonyme DISTRI-LASER INTERNATIONAL S.A.

Livange, le 19 avril 2004.

F. David

Enregistré à Luxembourg, le 19 avril 2004, réf. LSO-AQ02935. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(042251.3//24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juin 2004.

**2000+ S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 70.238.

Il résulte d'une lettre adressée à la société le 19 mars 2004, que la FIDUCIAIRE I.T.P. S.A. dénonce, avec effet immédiat, le siège de la société anonyme 2000+ S.A. à L-1225 Luxembourg, 2, rue Béatrix de Bourbon.

Luxembourg, le 24 mars 2004.  
FIDUCIAIRE ITP DIRECTION  
Signature

Il résulte d'une lettre adressée à la société le 19 mars 2004, que Monsieur François David démissionne, avec effet immédiat, de son poste de commissaire aux comptes de la société anonyme 2000+ S.A.

Luxembourg, le 24 mars 2004.  
F. David  
Enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2004, réf. LSO-AQ05383. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(042255.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1 juin 2004.

---

**WINDINVEST S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 75.147.

Il résulte d'une lettre adressée à la société le 8 avril 2004, que la FIDUCIAIRE I.T.P. S.A. dénonce, avec effet immédiat, le siège de la société anonyme WINDINVEST S.A. à L-3378 Livange, Centre d'Affaires «le 2000».

Livange, le 13 avril 2004.  
FIDUCIAIRE ITP DIRECTION  
Signature

Il résulte d'une lettre adressée à la société le 8 avril 2004, que la société INTRAFIRM Ltd démissionne, avec effet immédiat, de son poste d'administrateur de la société anonyme WINDINVEST S.A.

Livange, le 13 avril 2004.  
INTRAFIRM Ltd  
Signature

Il résulte d'une lettre adressée à la société le 8 avril 2004, que Monsieur François David démissionne, avec effet immédiat, de son poste de commissaire aux comptes de la société anonyme WINDINVEST S.A.

Livange, le 13 avril 2004.  
F. David  
Enregistré à Luxembourg, le 15 avril 2004, réf. LSO-AQ02329. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(042257.3//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1 juin 2004.

---

**AXIMA, AXIMA SERVICES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4384 Ehlerange, Zare Ilôt Ouest.

R. C. Luxembourg B 26.709.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 9 avril 2004, réf. LSO-AP01632, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

AXIMA LUXEMBOURG S.A.  
Signature

(042058.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2004.

---

**AXIMA, AXIMA SERVICES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4384 Ehlerange, Zare Ilôt Ouest.

R. C. Luxembourg B 26.709.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 9 avril 2004, réf. LSO-AP01625, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

AXIMA LUXEMBOURG S.A.  
Signature

(042061.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2004.

---

**KAYALUX S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.  
R. C. Luxembourg B 42.877.

Le bilan rectifié au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 25 mai 2004, réf. LSO-AQ04729, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mai 2004.

Signature.

(042227.3/751/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juin 2004.

---

**KAYALUX S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.  
R. C. Luxembourg B 42.877.

Le bilan rectifié au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 25 mai 2004, réf. LSO-AQ04733, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juin 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mai 2004.

Signature.

(042231.3/751/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juin 2004.

---

**KAYALUX S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.  
R. C. Luxembourg B 42.877.

*Extrait des délibérations de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires  
tenue au siège social de la société en date du 4 mars 2004 à 10.00 heures*

*Décisions*

L'Assemblée a décidé à l'unanimité:

D'approuver le rapport de gestion rectifié du conseil d'administration et le rapport du commissaire aux comptes relatifs aux exercices clôturés le 31 décembre 2000 et le 31 décembre 2001, lesquels présentent les totaux bilantaires suivants:

Total bilantaire de l'année 2000 . . . . . LUF 12.369.055,- au lieu de LUF 11.117.981,-  
Total bilantaire de l'année 2001 . . . . . LUF 24.400.674,- au lieu de LUF 23.149.600,-

D'approuver les comptes annuels rectifiés pour les exercices sociaux se terminant le 31 décembre 2000 et le 31 décembre 2001.

De confirmer l'affectation des résultats tel qu'il en a été décidé lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue en date du 20 décembre 2002:

- Le résultat de l'année 2000, constitué par un bénéfice de LUF 9.347.080,-, est affecté comme suit:

- Apurement de la perte reportée . . . . . LUF 1.987.499,-  
- Réserve légale . . . . . LUF 200.000,-  
- Bénéfice à reporter sur les exercices suivants . . . . . LUF 7.159.581,-

- Le résultat de l'année 2001, constitué par un bénéfice de LUF 12.126.681,- est affecté comme suit:

- Bénéfice à reporter sur les exercices suivants . . . . . LUF 12.126.681,-

D'accorder décharge par vote spécial aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la société pour l'exécution de leurs mandats respectifs jusqu'au 31 décembre 2001.

Pour extrait conforme

Pour réquisition

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 25 mai 2004, réf. LSO-AQ04727. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(042232.3//33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juin 2004.

---